

Cirque La compagnie Finzi Pasca dans l'intimité de l'Outremont *Page B 10*



Washington **arme** Taïwan en dépit de la colère de Pékin *Page B 7*

ÉCONOMIE

CAHIER B • LE DEVOIR • LE JEUDI 17 DÉCEMBRE 2015

PERSPECTIVES

Un non-événement?

GÉRARD BÉRUBÉ

La hausse du taux directeur est minime, et aussi anodine qu'anticipée. C'est donc dans la symbolique qu'il faut trouver toute sa signification. Officiellement, elle nous dit que l'économie américaine n'affiche plus les stigmates de la crise de 2008 et de la Grande Récession qui a suivi. Officieusement, elle nous suggère que la Réserve fédérale doit rétablir graduellement sa marge de manœuvre de manière préventive.

La présidente de la Réserve fédérale (Fed), Janet Yellen, disait mercredi qu'il ne fallait pas « surestimer » la signification de la première hausse de son taux directeur. Quelques analystes allaient plus loin en parlant d'un non-événement tellement la hausse est aussi faible qu'anticipée. Évidemment, ce n'est pas tant le retour officiel à la normalisation monétaire qu'il faut lire dans ce geste que le gradualisme du processus de resserrement, qui continuera à s'insérer au sein d'une politique monétaire accommodante.

Cette hausse prend donc tout son sens dans le changement de cap qu'elle induit. « Cette décision marque la fin d'une période exceptionnelle de sept ans pendant laquelle les taux ont été maintenus proches de zéro pour soutenir la reprise », a souligné Janet Yellen lors d'une conférence de presse. D'autant que ce réalignement survient dans un environnement de faible inflation plombée par l'effondrement des cours pétroliers. Et dans une conjoncture voulant que derrière un taux de chômage descendu à 5% s'observe un état précaire du marché de l'emploi. Le taux de participation demeure historiquement bas, les salaires stagnent et la précarité des emplois reste élevée, avec un marché du travail abritant son lot de temps partiel et de contrats de courte durée.

Effet modeste

Sur la scène internationale aussi, l'effet taux directeur s'insère dans une mouvance plus généralisée. À cette échelle, le retour à l'orthodoxie monétaire avait eu droit à sa première salve véritable, lancée en septembre 2014. La Fed orchestrait alors les modalités d'un retour à la normale, avec l'annonce de la fin de son troisième programme d'assouplissement quantitatif exceptionnel. S'en est suivi une guerre des devises dont l'intensité s'est nourrie de la polarisation des zones de croissance économique et de l'asymétrie des politiques monétaires des grandes banques centrales.

Avec, pour point culminant, la Chine devenant, en août, la dernière économie majeure à rejoindre une guerre des monnaies s'étendant à l'Asie, à la suite de la décision du Japon de dévaluer le yen. La capitulation de la Suisse avait également fait époque en janvier, la Banque nationale helvétique abandonnant le cours plancher du franc suisse par rapport à l'euro, se résignant à laisser flotter sa monnaie.

Déjà, cet été, les émergents payaient le prix de la fin de l'assouplissement monétaire quantitatif et de la hausse maintes fois annoncée du taux d'intérêt directeur de la Fed. Le *Financial Times* a indiqué qu'entre juin 2014 et juillet 2015, les sorties de capitaux de ces pays se sont élevées, hors emprunts bancaires, à 1000 milliards de dollars. À l'Institut de la finance internationale, on estimait que le poids de la dette des compagnies composant ces économies, largement libellée en dollars américains, a été multiplié par trois entre 2010 et mars 2015.

C'est dans un discours de juillet qu'il faut saisir le plein impact du geste de mercredi. Janet Yellen mettait alors en exergue les risques d'un relèvement trop tardif, notamment sous un éventuel emballement de l'inflation. « Si nous attendons plus longtemps, cela signifiera sans doute que, quand nous déciderons d'augmenter les taux, nous devons le faire plus rapidement [...] L'avantage de commencer plus tôt est d'avoir des hausses de taux plus progressives. »

Peu avant, en mai, M^{me} Yellen avait surpris les marchés. Dans un débat avec Christine Lagarde, directrice générale du Fonds monétaire international, elle soulignait les « dangers potentiels » de valorisations boursières « étant, à ce stade, assez élevées de manière générale ». Elle reconnaissait que la distorsion pouvait venir des faibles rendements sur les placements dits sécuritaires. Et voyait réapparaître cette menace pour la stabilité financière des banques, des compagnies d'assurance et des fonds de retraite exposés à la faiblesse persistante des taux d'intérêt.

Avec un taux réel des fonds fédéraux appelé à remonter dans l'intervalle 1,25%-1,5%, la remontée sera lente, mais sera néanmoins ressentie.

POLITIQUE MONÉTAIRE

C'est fait!

La Fed aura attendu sa dernière réunion de l'année pour arracher son taux directeur de son plancher historique. Mais Janet Yellen ne s'en cache pas : la remontée sera lente.



La présidente de la Fed a annoncé la décision d'augmenter le taux directeur d'un modeste 0,25%.

ÉRIC DESROSIERS

Après de nombreuses hésitations, la Réserve fédérale américaine a finalement arraché ses taux d'intérêt de leur plancher absolu où elle les gardait depuis le début de la Grande Récession, il y a sept ans. La remontée part toutefois de loin, a-t-elle rappelé, et sera probablement lente.

Comme la quasi-totalité des analystes s'y attendaient, la banque centrale américaine a relevé mercredi son taux directeur de 0,25 point de pourcentage pour le placer à l'intérieur de la toute petite fourchette de 0,25% à 0,50%. La Fed gardait son principal outil d'intervention monétaire à zéro depuis décembre 2008, au lendemain de l'effondrement de Wall Street et de tout ce qui allait s'en suivre.

« Cette décision marque la fin d'une extraordinaire période de sept ans, a noté en conférence de presse sa présidente, Janet Yellen. Elle prend acte des progrès considérables qui ont été réalisés en matière de retour de l'emploi, d'augmentation des revenus et d'allègement des peines économiques de millions d'Américains. »

La Fed disait depuis des mois que la pre-

mière hausse de son taux directeur serait très probablement pour cette année. Un premier trimestre exécrable, la faiblesse persistante de l'inflation ou encore les tribulations des économies européenne et chinoise l'ont forcée à repousser chaque fois cette première hausse jusqu'à la toute dernière réunion de l'année de son comité de politique monétaire (FOMC).

Pourquoi?

Ses prévisions économiques n'ont pourtant pas tellement changé depuis le mois d'octobre. Ses prévisions de croissance passent de 2,3% à 2,4% pour 2016, et restent à 2,2% et 2% pour les deux années suivantes. Rien n'a tellement changé non plus du côté du chômage, où l'on se contente d'une toute petite correction à la baisse, d'un taux de 4,8% à 4,7% pour l'année prochaine, ni de l'inflation, qu'on attend à seulement 1,6% l'an prochain (plutôt que 1,7%), et qui devrait s'entêter à rester sous la cible de 2% au moins jusqu'en 2018.

On note néanmoins un raffermissement des dépenses des ménages, de l'investissement des entreprises et du marché de l'habitation. On fait valoir aussi que le taux de chômage n'est pas

seulement tombé de 10% à 5% depuis 2009, mais que différents indicateurs suggèrent aussi une amélioration en profondeur du marché du travail. On reconnaît par contre que les exportations en arrachent avec la forte appréciation du dollar et la morosité économique hors États-Unis.

Janet Yellen avait expliqué, au début du mois, que plus longtemps on maintenait les taux d'intérêt au plancher, plus on risquait que les investisseurs prennent toutes sortes de risques dans l'espoir de meilleurs rendements. Elle a aussi plusieurs fois répété mercredi que la banque centrale devait penser à se redonner un peu de marge de manœuvre au cas où un choc économique survient et commandait de nouvelles mesures de stimulation monétaires de sa part.

Le rythme de la hausse du loyer de l'argent aux États-Unis sera déterminé par l'évolution de la situation économique, mais tout indique qu'il sera « graduel » et que les taux resteront « pendant un certain temps en deçà du niveau où on s'attend à les avoir à long terme », a martelé la Fed. À en croire la médiane des prévisions des membres du FOMC, leur taux directeur

VOIR PAGE B 2 : FED

LITTÉRATIE ET NUMÉRATIE

Une mesure de la réussite de l'immigration

Motif de réjouissance, la deuxième génération performe mieux que la précédente

KARL RETTINO-PARAZELLI

Les immigrants économiques sélectionnés par le Québec et les enfants d'immigrants performant aussi bien, voire mieux que les Québécois nés au pays en matière de lecture et de calcul.

Au moment où la question de l'immigration est sur toutes les lèvres, les données dévoilées mercredi par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), dans un volumineux rapport sur les compétences en littératie et en numératie, font voir les nouveaux arrivants d'un nouvel œil.

Même si, de manière générale, les immigrants récents et de longue date ont des compétences moins élevées que les Québécois de naissance en littératie et en numératie, le portrait se présente tout à fait différemment lorsque l'on considère les catégories d'immigrants.

Les immigrants économiques, qui sont sélectionnés par le gouvernement du Québec sur la base de leur potentiel pour le marché du travail, performant aussi bien que les Québécois nés au pays. En contrepartie, les réfugiés et les immigrants arrivés au pays par le biais d'un regroupement familial tirent de l'arrière.

VOIR PAGE B 2 : IMMIGRATION



ANNIK MH DE CARUFEL

ÉCONOMIE

ÉTIQUETAGE DE LA VIANDE

Le Congrès américain semble vouloir plier devant le Canada et le Mexique

Washington — Un conflit commercial qui se profilait à l'horizon des relations entre le Canada et les États-Unis semblait être sur le point de se résoudre mercredi, mais Ottawa brandit toujours les menaces de représailles si son voisin du Sud ne recule pas entièrement quant à sa politique sur l'étiquetage d'origine obligatoire de la viande.

Le Congrès américain a préparé un texte législatif qui, s'il est adopté, abrogera l'exigence d'étiquetage du pays d'origine du bœuf et du porc commercialisés aux États-Unis.

Le texte a fait l'objet de longues négociations entre démocrates et républicains après que le Canada et le Mexique eurent eu gain de cause dans ce dossier devant l'Organisation mondiale du commerce.

La ministre du Commerce international, Chrystia Freeland, et son collègue de l'Agriculture, Lawrence MacAuley, ont dit aux journalistes, lors d'une conférence téléphonique, qu'ils sont « encouragés » par le texte législatif présenté au Congrès. Ils suivront de près le dossier, pour s'assurer que la loi sera approuvée par les deux chambres — le Sénat et la Chambre des représentants.

M. MacAuley a ajouté que le Canada ne reculera pas tant que la politique d'étiquetage sera pas formellement abrogée par le Congrès. « C'est le point essentiel avant que quelque chose ne change sur cette question », a-t-il expliqué.

La loi proposée mettrait fin à un conflit de plusieurs années qui a mené à la décision de l'OMC. Le Canada et le Mexique ont fait savoir qu'à défaut de mise en application de la décision de l'OMC, des tarifs douaniers d'environ 1 milliard seront imposés à une multitude de produits américains exportés chez eux, dont le vin et les jus de fruits surgelés.

La Presse canadienne

Valeant abaisse ses prévisions

La pharmaceutique québécoise n'explique pas les raisons de cette révision pour le trimestre et l'exercice

La pharmaceutique Valeant a abaissé ses prévisions pour le trimestre en cours ainsi que l'exercice 2015 en plus de se montrer prudente pour la prochaine année.

L'entreprise établie à Laval, qui publie ses résultats en dollars américains, devrait ainsi engranger un profit par action oscillant entre 10,23 \$US et 10,33 \$US pour l'exercice, en deçà de sa fourchette précédente (entre 11,67 \$US et 11,87 \$US). Cette prévision est largement sous la cible des analystes.

Pour le trimestre se terminant le 31 décembre, Valeant prévoit que son profit par action variera entre 2,55 \$US et 2,65 \$US, en baisse par rapport à sa prévision précédente oscillant entre 4 \$US et 4,20 \$US par action. Les analystes tablaient sur un bénéfice par action de 3,47 \$US.

Le communiqué publié mercredi par l'entreprise ne précisait pas les raisons de ces modifications, qui surviennent alors qu'elle est plongée dans la controverse en raison d'allégations à l'égard de son modèle d'affaires ainsi que d'augmentations vertigineuses du prix de certains médicaments. Accompagné d'autres dirigeants, le président et chef de la direction de Valeant, Michael Pearson, répondait aux questions des analystes ce mercredi dans le cadre d'une journée des investisseurs.



Le patron de Valeant, Michael Pearson, a participé mercredi à une journée des investisseurs alors que son entreprise revoyait à la baisse ses prévisions.

En octobre dernier, la multinationale avait rompu tous ses liens avec la pharmacie américaine Philidor, spécialisée dans les commandes postales. Mardi, Valeant a conclu une entente de distribution avec Walgreens aux États-Unis qui entraînera une réduction du prix de plusieurs de ses médicaments en plus de générer des économies annuelles d'environ 600 millions pour le système de santé américain.

Dans le cadre de l'entente, la société baissera notamment de 10% le prix au détail de certains de ses produits dermatologiques ainsi que pour le soin des yeux. Ces réductions de prix ne s'appliqueront toutefois pas au Canada, puisque Valeant n'a pas conclu d'ententes similaires avec des chaînes comme Jean Coutu et Shoppers Drug Mart, qui porte le nom de Pharmaprix au Québec.

La Presse canadienne

MARCHÉS BOURSISERS

TORONTO S&P TSX 13 166,08 ▲ +246,51 +1,9%	New York S&P 500 2073,07 ▲ +29,66 +1,5%	PÉTROLE 35,52 -1,83 \$US -4,9%
	NASDAQ 5071,13 s +75,77 +1,5%	OR 1076,80 +15,20 \$US +1,4%
	DOLLAR CANADIEN 72,54 -0,25 \$US -0,3%	1 \$US = 1,3785 66,47 -0,18 EURO
	DOW JONES 17 749,09 ▲ +224,18 +1,3%	1 EURO = 1,5044

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
-------	---------	-----------	----------------	---------------	--------------

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

S&P TSX	SPTT13166.08	246.51	1.91	284652
S&P TX20	TX20	477.06	11.37	2.44 108264
S&P TX60	TX60	778.34	14.79	1.94 141769
S&P TX60 Cap.	TX6C	860.69	16.36	1.94 141769
Cons. de base	TTCS	487.20	3.58	0.74 4161
Cons. discrét.	TTCD	170.24	2.53	1.51 10813
Énergie	TTEN	157.78	-1.02	-0.64 87191
Finance	TTFS	239.58	3.63	1.54 28390
Aurifère	TTGD	132.96	6.03	4.75 72468
Santé	THHC	127.11	3.41	2.76 3899
Tech. de l'info	TTTK	53.63	0.48	0.90 8535
Industrie	TTIN	164.79	3.86	2.40 13098
Matériaux	TTMT	168.40	6.27	3.87 94272
Immobilier	TTRE	274.77	5.00	1.85 6704
Télécoms	TTTS	134.88	1.49	1.12 4467
Sev. collect.	TTUT	206.49	7.90	3.98 9587
Métaux/minerals	TTMN	310.49	12.09	4.05 22804

SERVICES PUBLICS

Fortis	FTS	37.96	1.16	3.15	1024
TransAlta	TA	4.63	0.27	6.19	3022

TECHNOLOGIE

BlackBerry	BB	11.29	0.51	4.73	2449
CGI	GIB.A	56.96	-0.41	-0.71	1033

TÉLÉCOMMUNICATIONS

BCE	BCE	54.86	0.22	0.40	1684
Manitoba Telecom	MBT	29.03	0.31	1.08	328
Rogers	RCL.B	50.26	0.57	1.15	950
Telus	T	40.62	0.76	1.91	1504

FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE

iShares DEX	XBB	31.37	-0.06	-0.19	46
iShares MSCI	XEM	25.87	0.64	2.54	48
iShares MSCI EMU	EZU	35.84	0.62	1.76	10628
iShares S&P 500	XSP	24.05	0.35	1.48	485
iShares S&P/TSX	XIC	20.97	0.39	1.90	221

LES PLUS ACTIFS DE LA BOURSE DE TORONTO

EMERA INC	EMA.IR	34.11	2.36	7.43	9279
ENCANA CORP	ECA	7.31	-0.26	-3.43	9118
GOLDCORP INC	G	16.34	1.11	7.29	6742
BARRICK GOLD CORP	ABX	10.53	0.76	7.78	6715
TRANSCANADA	TRP	48.17	1.17	2.49	5568
iShares S&P TSX 60	XIU	19.69	0.37	1.92	5093
CANADIAN NATURAL	CNQ	28.99	-0.68	-2.29	4728
WHITECAP RESOURCES	WCP	9.06	-0.35	-3.72	4342
MANULIFE FINANCIAL	MFC	21.03	0.35	1.69	4072
TORONTO DOMINION	TD	54.99	1.07	1.98	4062

LES GAGNANTS EN %

PATTERN ENERGY	PEG	29.89	4.49	17.68	261
S&P TSX GLOBAL	HGU	17.40	1.55	9.78	1732
LIQUOR STORS NA	LIQ	8.42	0.72	9.35	223
VALEANT	VRX	163.57	13.82	9.23	1172
ALTIUS MINERALS	ALS	10.42	0.80	8.32	161
BARRICK GOLD CORP	ABX	10.53	0.76	7.78	6715
DIRECTCASH	DCI	11.24	0.81	7.77	101
FIERA CAPITAL CORP	FSZ	11.13	0.78	7.54	163
EMERA INC	EMA.IR	34.11	2.36	7.43	9279
GOLDCORP INC	G	16.34	1.11	7.29	6742

LES PERDANTS EN %

HORIZONS BETAPRO	HVU	30.61	-4.88	-13.75	462
HORIZONS BETA	HGD	11.46	-1.22	-9.62	1428
HB NYMEX CL BULL	HOU	5.01	-0.40	-7.39	3688
PARAMOUNT RES LTD	POU	5.32	-0.36	-6.34	1889
MEG ENERGY CORP	MEG	8.46	-0.35	-3.97	1283
HB S&P TSX 60 BEAR	HXD	10.56	-0.42	-3.83	289
WHITECAP RESOURCES	WCP	9.06	-0.35	-3.72	4342
ENCANA CORP	ECA	7.31	-0.26	-3.43	9118
HB NYMEX NG BEAR	HND	28.83	-1.01	-3.38	433
HB S&P 500 BEAR	HSD	8.72	-0.27	-3.00	301

LES GAGNANTS EN \$

VALEANT	VRX	163.57	13.82	9.23	1172
CANADIAN PACIFIC	CP	177.08	5.45	3.18	470
PATTERN ENERGY	PEG	29.89	4.49	17.68	261
CCL INDUSTRIES INC	CCL.B	219.42	3.67	1.70	100
EMERA INC	EMA.IR	34.11	2.36	7.43	9279
LINAMAR CORP	LNR	75.98	2.30	3.12	223
WEST FRASER TIMBER	WFT	52.47	2.15	4.27	319
WESTON GEORGE LTD	WN	107.31	2.01	1.91	184
CANADIAN NATIONAL	CNR	76.78	1.93	2.58	1887
FRACO-NEVADA CORP	FNV	65.35	1.89	2.98	779

LES PERDANTS EN \$

HORIZONS BETAPRO	HVU	30.61	-4.88	-13.75	462
HORIZONS BETA	HGD	11.46	-1.22	-9.62	1428
HB NYMEX NG BEAR	HND	28.83	-1.01	-3.38	433
KINAXIS INC	KXS	45.93	-1.00	-2.13	131
CANADIAN NATURAL	CNQ	28.99	-0.68	-2.29	4728
NEW FLYER	NFI	26.98	-0.44	-1.60	260
HB S&P TSX 60 BEAR	HXD	10.56	-0.42	-3.83	289
CGI GROUP INC	GIB.A	56.96	-0.41	-0.71	1033
HB NYMEX CL BULL	HOU	5.01	-0.40	-7.39	3688
ENERFLEX LTD	EFX	13.10	-0.38	-2.82	175

TSX CROISSANCE

TSX Venture	JX	498.21	2.46	0.50	61064
-------------	----	--------	------	------	-------

ENTREPRISES DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE

Alim. Couche-Tard	ATD.B	63.53	0.46	0.73	1019
Canadian-Tire	CTC.A	121.30	0.30	0.25	272
Cogeco	CCA	64.41	1.64	2.61	94
Corus	CJR.B	10.15	0.28	2.84	221
Groupe TVA	TVA.B	4.05	0.04	1.00	1
Jean Coutu	PJC.A	17.90	-0.04	-0.22	172
Loblav	L	66.02	0.27	0.41	440
Magna	MG	58.50	1.74	3.07	1281
Metro	MRU	38.96	-0.25	-0.64	658
Quebecor	QBR.B	33.68	-0.09	-0.27	362
Rona	RON	12.72	0.23	1.84	137
Saputo	SAP	32.48	0.52	1.63	417
Shaw	SJR.B	26.97	0.10	0.37	914
Dollarama	DOL	80.30	0.36	0.45	963
Tim Hortons	THI	99.00	0.00	0.00	0
Transat A.T.	TRZ	7.25	0.14	1.97	57
Yellow Media	Y	15.87	0.21	1.34	26

ÉNERGIE

Cameco	CCO	16.55	0.49	3.05	1312
Canadian Natural	CNQ	28.99	-0.68	-2.29	4728
Canadian Oil Sands	COS	8.13	-0.09	-1.09	2279
Enbridge	ENB	44.01	1.48	3.48	2517
EnCana	ECA	7.31	-0.26	-3.43	9118
Enerplus	ERF	4.43	-0.24	-5.14	2386
Pengrowth Energy	PGF	1.02	-0.03	-2.86	3325
Pétrolière Impériale	IMO	42.25	0.57	1.37	848
Suncor Energy	SU	35.24	0.11	0.31	3174
Enovus Energy	CVE	17.58	-0.19	-1.07	2003
TransCanada	TRP	48.17	1.17	2.49	5568
Valener	VNR	18.02	0.51	2.91	103

FINANCIÈRES

i. CIBC	CM	94.17	1.20	1.29	1254
B. de Montréal	BMO	79.41	0.72	0.91	2150
B. Laurentienne	LB	50.70	0.01	0.02	239
B. Nationale	NA	41.01	0.47	1.16	1919
B. Royale	RY	75.05	1.40	1.90	2530
B. Scotia	BNS	57.17	0.62	1.10	2146
B. TD	TD	54.99	1.07	1.98	4062
Brookfield Asset	BAM.A	44.61	1.20	2.76	911
Cominar Real	CUF.UN	14.75	0.22	1.51	423
Corp. Fin. Power	PWF	32.95	0.54	1.67	418
Fin. Manuvie	MFC	21.03	0.35	1.69	4072
Fin. Sun Life	SLF	43.90	0.69	1.60	1752
Great-West Lifeco	GWG	34.91	0.41	1.19	765
Industrielle All.	IAG	45.14	0.37	0.83	149
Power Corporation	POW	29.77	0.52	1.78	491
TMX	X	37.24	0.09	0.24	93

INDUSTRIELLES

Air Canada	AC	10.45	0.09	0.87	1347
Bombardier	BBD.B	1.19	0.01	0.85	3814
CAE	CAE	15.20	-0.02	-0.13	533
Canadien Pacifique	CP	177.08	5.45	3.18	470
Chemin de fer CN	CNR	76.78	1.93	2.58	1887
SNC-Lavalin	SNC	42.77	1.31	3.16	723
Transcontinental	TCLA	17.75	0.80	4.72	326
TransForce	TFI	23.71	0.76	3.31	193

ENTREPRISES DE MATÉRIAUX

Agrium	AGU	130.28	1.84	1.43	392
Barrick Gold	ABX	10.53	0.76	7.78	6715
Goldcorp	G	16.34	1.11	7.29	6742
Kinross Gold	K	2.67	0.09	3.49	4458
Mines Agnico-Eagle	AEM	37.60	1.29	3.55	1496
Potash	POT	24.60	0.82	3.45	2249
Teck Resources	TCK.B	4.64	0.14	3.11	5582

FED

SUITE DE LA PAGE B 1

aura augmenté d'un total d'un point de pourcentage à la fin de l'année prochaine, d'un autre point en 2017, pour se situer aux alentours de 3,25% en 2018.

Ce serait un peu plus vite que le croient les analystes pour 2016, mais beaucoup plus lent qu'à l'habitude. Lors de la dernière campagne de resserrement de sa politique monétaire entre 2004 et 2006, par exemple, la Fed avait procédé à 17 hausses consécutives de son taux pour le porter de 1% à 5,25%.

La banque centrale a rappelé mercredi que le début de la remontée de ses taux ne signifiait pas le début simultané de la réduction de son immense réserve d'actifs qui est passée depuis la crise de 1000 milliards à 4500 milliards à la faveur de ses programmes successifs d'injection massive de liquidité dans l'économie. La Réserve fédérale entend maintenir la taille de son bilan en continuant d'acheter de nouveaux titres hypothécaires et autres titres du Trésor lorsque ceux qu'elle détient arrivent à échéance.

« Cela fait longtemps que la Réserve fédérale n'a pas augmenté ses taux d'intérêt et il est prudent de voir quels en seront les impacts sur les conditions financières, les dépenses dans l'économie. Le fait de prendre notre temps nous aidera. » Il ne faudrait pas exagérer, d'un autre

Le Devoir

IMMIGRATION

SUITE DE LA PAGE B 1

Le rapport publié mercredi contient les données québécoises du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), lequel est coordonné par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Cette enquête a été menée en 2011 et 2012 dans 24 pays, dont le Canada.

Il s'agit d'un exercice d'évaluation de grande envergure qui situe les répondants sur une échelle de 1 à 5. Même si l'OCDE ne le dit pas aussi clairement que par le passé, les experts s'entendent généralement pour dire que le niveau 3 représente le seuil minimal de compétences requises pour être en mesure de participer activement à la vie sociale et économique. On se situe à ce niveau si on peut par exemple lire et comprendre des textes denses et longs (littérature) ou reconnaître, interpréter et analyser des données présentées dans des tableaux ou des graphiques (numératie).

Lorsqu'on décortique les données, on constate que les immigrants de 2^e génération se classent mieux que les

ÉCONOMIE

Le Québec perd un autre projet industriel

FerroAtlantica renonce à son projet d'usine à Port-Cartier

JULIEN ARSENAULT

Le géant espagnol FerroAtlantica a surpris le gouvernement Couillard et Port-Cartier en renonçant à son important projet de silicium métal qui devait voir le jour dans cette municipalité de la Côte-Nord.

Annoncé en janvier 2014 par le gouvernement péquiste de l'époque, cet investissement de 382 millions devait entraîner la création de 345 emplois directs.

Selon l'entreprise, l'accroissement de la production chinoise de silicium vient perturber l'équilibre du marché et l'oblige à se contenter d'optimiser ses installations actuelles, notamment en Europe. « Cette décision n'est pas motivée par des enjeux locaux », a expliqué mercredi le président Pedro Larrea Paguaga, par voie de communiqué. Malheureusement, pour FerroAtlantica, aucun nouveau projet ne peut rivaliser avec la possibilité de consolider nos propres installations.

Il s'agit du deuxième projet industriel d'envergure qui écope en peu de temps au Québec. La semaine dernière, citant les faibles prix de l'urée, la Coop fédérée et la coopérative indienne IFFCO ont de nouveau mis sur la glace leur projet d'usine de 2 milliards à Bécancour, dans le Centre-du-Québec.

FerroAtlantica, qui n'a pas voulu accorder d'entrevues, a néanmoins souligné dans un communiqué l'appui reçu par la municipalité de Port-Cartier depuis l'annonce du projet d'usine. De son côté, le ministre de l'Économie, Jacques Daoust, qui a appris la nouvelle tard mardi, a affirmé être encore « sous le choc » et précisé que son gouvernement « ne s'y attendait pas ». « Leur grand patron s'était déplacé à Port-Cartier [en juin 2014] et avait même dit qu'il ne reculait jamais sur un projet », a-t-il dit. Pour nous, c'est la consternation.

Egalement courtisée par Saguenay, Baie-Comeau et Shawinigan, FerroAtlantica avait arrêté son choix sur Port-Cartier en raison de la présence d'un quai municipal en eau profonde ouvert à l'année ainsi que de la proximité d'un chemin de fer.

M. Daoust a dit avoir tenté de convaincre le géant espagnol de revenir sur sa décision, mais en vain. « Notre aide se limitait à de l'accompagnement. Il n'y avait pas de subvention et le gouvernement ne participait pas au capital. C'est pour cela que nous sommes un peu démunis. »

« FerroAtlantica est victime de la Chine qui veut aller chercher des marchés », a ajouté le ministre de l'Économie. Ca se fait sur notre dos et c'est regrettable. On ajoute de la capacité mondiale et les prix baissent.

Jointe au téléphone, la mairesse de Port-Cartier, Violaine Doyle, a confié avoir appris cette nouvelle « extrêmement décevante » tôt mercredi. « On fondait beaucoup d'espoir en misant sur ce projet. C'était un projet de diversification économique. »

Malgré la décision de FerroAtlantica, M^{me} Doyle a rappelé que le quai de Port-Cartier était toujours là, ajoutant avoir eu des discussions à ce sujet avec le ministre responsable du Plan Nord et de la Côte-Nord, Pierre Arcand.

Si le projet d'usine de la multinationale avait vu le jour, sa filiale FerroQuébec avait comme objectif de produire annuellement 100 000 tonnes de silicium métal — qui entre dans la production d'alliages destinés à l'industrie automobile — destinés essentiellement au marché américain.

La Presse canadienne

L'Argentine annonce la fin du contrôle des changes

Buenos Aires — Le gouvernement argentin du nouveau président libéral Mauricio Macri a annoncé mercredi soir la fin du contrôle des changes, en place depuis 2011, une décision attendue par les entreprises qui devrait entraîner une forte dévaluation du peso argentin. Cette décision, permettant le rétablissement d'un taux de change libre entre le dollar et le peso argentin, était une promesse du candidat Mauricio Macri, président de l'Argentine depuis le 10 décembre. Après les politiques protectionnistes imposées par les Kirchner à la suite de la crise économique de 2001-2002, Macri, un homme politique de centre droit, a promis de libéraliser l'économie pour tenter de redresser le pays. L'Argentine a introduit en 2011 un sévère contrôle des changes pour éviter la fuite de devises.

Agence France-Presse

Fitch abaisse la note du Brésil

Paris — L'agence de notation financière Fitch a placé mercredi la dette souveraine du Brésil en catégorie spéculative, augmentant la pression sur la présidente Dilma Rousseff menacée de destitution. Dans un communiqué, Fitch explique cet abaissement de BBB- à BB+ de la note de la dette brésilienne par une « récession économique plus importante que prévu » et une « incertitude accrue sur la situation politique du pays » qui menace ses capacités de remboursement. L'agence de notation Standard & Poor's avait déjà relégué début septembre la dette brésilienne en catégorie spéculative.

Agence France-Presse



ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

Le CP offre une police d'assurance aux actionnaires de Norfolk

Le transporteur ferroviaire va étudier la troisième offre avec ses conseillers

FRANÇOIS DESJARDINS

Le Canadien Pacifique en remet une couche avec une troisième offre mais le chemin de fer américain Norfolk Southern, plutôt que la rejeter en 39 minutes comme la semaine dernière, promet cette fois de l'analyser en profondeur.

Le CP, qui songe toujours à s'adresser directement aux actionnaires dans ses efforts visant à créer un nouveau géant dans l'industrie ferroviaire nord-américaine, estime avoir ajouté 3,4 milliards de dollars américains à une offre qui tournait déjà autour de 30 milliards.

L'opération se complexifie. L'offre, qui repose sur un mélange d'argent comptant et d'actions, a été modifiée pour inclure une composante qui permettrait aux actionnaires de Norfolk Southern de « convertir leurs actions en argent comptant à leur discrétion », ce qui pourrait atteindre 25\$ l'action en octobre 2017.

Ce certificat de valeur conditionnelle, que l'actionnaire de NS aurait le loisir de vendre dans l'intervalle, est généralement défini comme une pincée de sucre dans les opérations de prise de contrôle, certains y voyant même une sorte de billet de loterie qui dépend de l'atteinte ou non d'un objectif prédéfini.

« Outre l'ajout de cette nouvelle disposition, la plus récente offre ne change rien à l'offre précé-

dente du 7 décembre, réduite et rejetée à l'unanimité par le conseil d'administration de Norfolk Southern », a écrit la direction de NS. Aussi, elle n'aborde en rien les risques réglementaires et les incertitudes inhérentes à l'union proposée.

Cela dit, le conseil d'administration de NS « va étudier attentivement l'offre avec l'aide de ses conseillers financiers, juridiques et réglementaires ». L'offre présentée au début du mois proposait aux actionnaires de NS un montant se situant entre 125 et 140 dollars américains par action.

Économies d'échelle

Le CP est le deuxième chemin de fer canadien, derrière le Canadien National, alors que Norfolk Southern se classe au deuxième rang des sociétés ferroviaires de l'Est américain. Au moment de lancer son offensive de charme, en novembre, le CP faisait miroiter les économies d'échelles qui viendraient avec la création d'un chemin de fer nord-américain capable de transporter des marchandises sans devoir passer par des intermédiaires.

Il n'est pas impossible que le CP, dirigé par un homme d'affaires combatif, Hunter Harrison, décide de tout simplement déclencher une guerre de vote par procuration lors d'une assemblée d'actionnaires de Norfolk Southern. Cette hypothèse a de nouveau été évoquée

mercredi par M. Harrison lors d'une conférence téléphonique. « Si ça se transforme en bagarre de rue, soit », a-t-il dit selon la presse financière ayant entendu l'appel.

L'opération de séduction menée par le CP devra un jour passer par l'autorité réglementaire américaine, qui a le pouvoir d'approuver ou de bloquer une telle transaction, le Surface Transportation Board (STB). Le Canadien National l'a appris à ses dépens, au tournant des années 2000, lors de la fusion proposée avec le chemin de fer Burlington Northern Santa Fe. Le STB a tout simplement déclaré un moratoire sur les grandes transactions, mettant fin à l'aventure.

A cet égard, Norfolk Southern semble mettre le CP au défi. « Si le Canadien Pacifique est confiant quant au futur fonctionnement de sa convention de vote fiduciaire, il peut demander dès maintenant au STB de publier une ordonnance déclaratoire », a ajouté sa direction. Cela fait référence à la proposition du CP qui consisterait à unir les actions des deux entreprises dans une convention de vote jusqu'à ce que le STB approuve la transaction.

L'action du CP a grimpé de 3%, à 177,08\$, à la Bourse de Toronto, alors que celle de NS, à New York, a perdu 1,35%, à 89,79\$.

Le Devoir

GOVERNANCE

Compromis américain sur la réforme du FMI

Les républicains bloquent depuis 2010 le projet adopté par les 188 États-membres

Washington — La réforme de la gouvernance du Fonds monétaire international (FMI), qui était bloquée depuis trois ans par l'opposition du Congrès américain, pourrait bientôt voir le jour grâce à un compromis budgétaire conclu entre républicains et démocrates.

Adoptée en 2010 par les 188 États-membres du Fonds en pleine crise financière, cette réforme double les ressources permanentes du FMI (quotes-parts) à quelque 660 milliards de dollars et accorde aux grands pays émergents plus de poids au sein d'une institution historiquement dominée par les Américains et les Européens.

Son entrée en vigueur est toutefois gelée depuis 2012 par le veto de fait du Congrès des États-Unis, premier actionnaire du Fonds, et spécifiquement par les élus républicains, suscitant l'exaspération croissante des pays émergents et notamment de la Chine. Début novembre au sommet du G20 d'Antalya, les dirigeants des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) s'étaient ainsi dits profondément déçus par ce blocage.

Des négociateurs parlementaires de la majorité républicaine de la minorité démocrate ont toutefois dévoilé dans la nuit de mardi à mercredi une immense proposition de loi budgétaire qui prévoit entre autres et à la surprise générale, la ratification de la réforme de 2010. Le texte, qui fixe les dépenses de l'État fédéral jusqu'au 30 septembre 2016, doit désormais être soumis au vote des deux chambres d'ici à



MANDEL NGAN AGENCE FRANCE-PRESSE
Christine Lagarde, directrice générale du FMI

la fin de la semaine et a de fortes chances d'être adopté.

L'administration Obama avait, sans succès, tenté plusieurs fois de convaincre les élus républicains de donner leur feu vert en assurant notamment que la réforme garantissait le maintien du leadership américain au FMI. Le Fonds, qui pousse lui aussi pour l'adoption de cette réforme depuis de longs mois, a réagi en prenant note de cette disposition. « Nous attendons avec impatience de voir le résultat du processus législatif », a indiqué son porte-parole Gerry Rice dans un communiqué.

Défendue par l'administration Obama, la rati-

fication de la réforme constituerait une importante victoire pour la patronne du FMI, Christine Lagarde, qui s'est plusieurs fois inquiétée d'une perte de crédibilité et de représentativité de son institution.

À l'heure actuelle, la Chine, deuxième puissance économique mondiale, dispose de moins de 4% des droits de vote au sein du conseil d'administration du FMI, à peine plus que l'Italie dont l'économie est pourtant cinq fois plus petite. Si elle était adoptée, la réforme doublerait quasiment les droits de vote de Pékin (environ 6%) tout en maintenant la minorité de blocage des États-Unis sur les décisions les plus importantes du FMI.

La proposition du Congrès renforcerait toutefois le pouvoir de contrôle des élus américains sur les prêts accordés par le Fonds et sur les réformes de son fonctionnement, selon le texte du compromis. En cas de prêt exceptionnel à un pays en crise, le représentant américain au FMI ne pourra ainsi donner son accord qu'après avoir informé les élus sur les détails du plan d'aide et sur la viabilité de la dette du pays renfloué.

Aux termes du compromis, les États-Unis devront également faire pression pour que le FMI supprime l'« exception systémique » qui avait été créée en 2010 afin de prêter davantage de fonds à la Grèce.

Agence France-Presse

ÉCONOMIE

Le bitcoin inspire les banquiers

La technologie «Blockchain» révolutionnera l'univers de la banque

LUC OLINGA
à New York

Transactions instantanées, économies d'échelle, protection des informations confidentielles des clients et garantie immédiate qu'un investisseur est solvable: la technologie «Blockchain», qui fait déjà fonctionner la monnaie virtuelle bitcoin, promet de révolutionner le métier de banquier.

C'est «une technologie qui pourrait être très utile», résume Jamie Dimon, le p.-d.g. de JP Morgan Chase, première banque américaine. La plupart des banques y travaillent», ajoute-t-il.

Apparue en 2009 avec les monnaies virtuelles, la «Blockchain» (chaîne des blocs) est un code informatique généré par un logiciel de cryptage qui permet de transcrire les opérations financières effectuées en crypto-monnaie. Les acteurs des transactions sont authentifiés par des codes, et elles sont stockées sur une plateforme d'échanges sous la forme d'une longue ligne de code chiffrée. Ces données sont réputées à ce jour inviolables et non modifiables. Outre le fait qu'elle aide à créer des monnaies virtuelles — bitcoin, litecoin, ripple et autre dogecoin — cette technologie permet de faire circuler l'argent aussi librement que les données sur Internet, un potentiel que veulent exploiter les établissements financiers.

«On peut imaginer différents usages, tels les transferts d'argent internationaux, les portefeuilles virtuels», explique pour l'AFP Leah Gerstner chez l'émetteur de cartes de crédits American Express, qui a investi des millions de dollars dans la start-up spécialisée Abra. Ce serait un outil pour récupérer des clients perdus, captés par les nouvelles plateformes de transfert de fonds (TransferWise, MoneyGram...) moins gourmandes en frais que les banques traditionnelles, renchérit Robert Morgan, en charge des technologies auprès du lobby bancaire américain ABA.

Les banques, décrit-il, n'auraient plus à supporter les coûts de traitement et de gestion de telles opérations, ce qui les inciterait à diminuer consi-



JOSEF LAGO AGENCE FRANCE-PRESSE

La «Blockchain» fait déjà fonctionner les monnaies virtuelles (bitcoin, litecoin, etc.) et pourra rendre d'immenses services aux institutions financières traditionnelles.

dérablement les commissions qu'elles prélèvent dessus.

D'autres déclinaisons possibles comme des crédits, des transactions sur des valeurs mobilières et des opérations de refinancement d'actifs financiers négociables pourraient également générer des économies pour les banques, ce qui n'est pas négligeable au moment où elles doivent renforcer leurs fonds propres. Les banques économiseraient de 15 à 20 milliards de dollars par an d'ici à 2022 en coûts d'infrastructures liés notamment aux paiements internationaux, calcule Banco Santander, qui planche sur sa propre crypto-monnaie.

Flairant la poule aux œufs d'or, un consortium de grandes banques européennes et américaines comprenant Morgan Stanley, HSBC, UBS, Crédit Suisse, Barclays, Société Générale, CommerzBank s'est associé récemment à la start-up R3 pour développer l'utilisation de la «Blockchain» dans le système financier mondial par le biais d'applications commerciales. Bank

of America, Citigroup et surtout Goldman Sachs semblent avoir pris de l'avance. La dernière, omniprésente sur les marchés financiers, veut se servir de cette technologie pour s'assurer que les investisseurs qu'elle met en relation sont solvables et éviter des incidents de paiements fâcheux pour sa réputation.

Si les salles de marché disposent d'ordinateurs effectuant des opérations en millièmes de secondes, il faut encore plusieurs jours pour que l'argent et les titres ou produits financiers changent effectivement de mains. Cette procédure est connue sous le nom de règlement. Or pendant ce laps de temps trop long, l'acheteur ou le vendeur peut avoir fait faillite. L'utilisation de la «Blockchain» permettrait des opérations instantanées, sécurisant ainsi de manière indéniable ces transactions, affirment les experts. «Cela va complètement changer le système de paiement du courtage», estime Prableen Bajpai chez FinFix.

Autre caractéristique at-

trayante de la «Blockchain»: la possibilité d'effectuer des transactions en ligne sans fournir de données à des tiers. Une aubaine pour les banques qui dépensent actuellement des centaines de millions de dollars pour sécuriser leurs systèmes informatiques, objets d'attaques récurrentes de pirates informatiques. Cet anonymat est cependant propice à l'évasion fiscale, au blanchiment des capitaux et au financement du terrorisme, avertisent les détracteurs.

Robert Morgan fait valoir qu'il s'agit d'une technologie «transparente» puisqu'elle se présente sous la forme d'un grand livre comptable pouvant être consulté par tout le monde, les transactions n'étant pas stockées dans un centre de données privé.

Il n'empêche, des régulateurs planchent sur son éventuelle réglementation. C'est le cas de l'État de New York, qui veut forcer les institutions financières à révéler leur identité.

Agence France-Presse

Une bordée d'optimisme

Les propriétaires de stations de ski restent confiants malgré un lent début de saison

JULIEN ARSENAULT

Même si le tapis blanc se fait toujours attendre dans certaines régions du Québec à l'approche du temps des Fêtes, la plupart des stations de ski de la province demeurent confiantes.

En dépit d'un début de saison plus lent qu'à l'habitude, plus de 44 des 75 stations de ski devraient être ouvertes dès la fin de semaine, croit l'Association des stations de ski du Québec (ASSQ). «C'est un début de saison lent mais optimiste», affirme sa directrice des communications, Josée Cusson. Sur ces 44 stations, certaines ont voulu préserver leurs conditions en fermant la semaine, mais [à partir de cette] fin de semaine, elles devraient être ouvertes sept jours sur sept.»

L'an dernier, le temps pluvieux à l'approche de Noël ainsi que le froid mordant du mois de février avaient eu une incidence négative sur l'achalandage, malgré de meilleures conditions de glisse à la relâche ainsi qu'au printemps. Ainsi, pour la première fois depuis plusieurs années, la moyenne des jours-ski a fléchi de 2% pour passer sous la barre des six millions, a indiqué M^{me} Cusson.

Les deux semaines du temps des Fêtes représentent environ 18% de l'achalandage de la saison, derrière la semaine de relâche et les mois névralgiques de janvier et février, avec près de 45% de l'achalandage.

Cela n'empêche pas l'Association de se croiser les doigts et de souhaiter une importante bordée de neige dans des régions comme les Laurentides, puisqu'il s'agit du meilleur outil pour convaincre les skieurs. «On ne peut pas penser débuter une saison sans fabriquer de neige. Si dame Nature peut faire en sorte que la température soit sous la barre du point de congélation, les équipes pourront fabriquer de la neige jour et nuit.»

Au mont Saint-Sauveur, environ cinq pistes sont accessibles, a indiqué sa porte-parole,

Patricia Bergeron, au cours d'un entretien téléphonique, ajoutant qu'il n'y a pas «lieu de s'alarmer». Habituellement, la totalité des installations sont ouvertes dès le 19 décembre, ce qui n'est pas certain cette année. «Le manque de neige sur les terrains donne moins le goût aux gens d'aller skier», concède M^{me} Bergeron. Il faut faire passer le message qu'il y en a de la neige dans les centres de ski, même si c'est le gazon qui est présent à Montréal.» Selon elle, le lent début de saison ne devrait pas se traduire par un impact financier négatif. Pour le moment, Mont Saint-Sauveur n'a pas déployé de promotions plus énergiques afin de courtiser les skieurs.

Dans les Cantons-de-l'Est, la neige se fait rare. Du côté de Ski Bromont, seulement trois pistes étaient ouvertes en semaine à l'approche de Noël, a indiqué la directrice du marketing, Carole-Anne Ménard. La station de ski mise beaucoup sur la neige artificielle, mais le temps doux qui semble vouloir persister pourrait s'avérer problématique.

La situation est toutefois bien différente dans l'Est, où le manteau neigeux est bien visible, comme au Massif de Charlevoix, où l'on prévoit une ouverture complète samedi. «Nous avons reçu entre 30 et 35 centimètres de neige, a expliqué la directrice de communications marketing, Katherine Laflamme. À pareille date l'an dernier, il y avait un peu plus de couverture neigeuse, mais notre plan d'ouverture suit son cours.»

En raison des accumulations moins importantes, le Massif a choisi d'y aller progressivement en ouvrant seulement au cours des deux dernières fins de semaine, a-t-elle ajouté.

Selon une étude commandée par l'ASSQ et menée par le professeur émérite en tourisme de l'École des sciences de la gestion de l'UQAM Michel Archambault, l'industrie du ski génère annuellement 800 millions en retombées économiques et plus de 15 000 emplois directs.

La Presse canadienne

MOTS CROISÉS

1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
11													
12													

HORIZONTALEMENT

- Qui dure sans discontinuer ni changer.
- Métal - Pâté rond.
- Sous le matelas - Il rugit.
- Introduit une condition - Douleur osseuse.
- Galapagos - Qui a vu le jour.
- Fragiles - Il a construit une Arche.
- Préfixe signifiant égal - Parcours à grands pas.
- Abri dans un arbre - Ville du Japon.
- Du toucher - Bourré.
- Glaive - Attentes.
- Il passe vite - Irritants au goût.
- Article partitif pluriel - Rectifié.

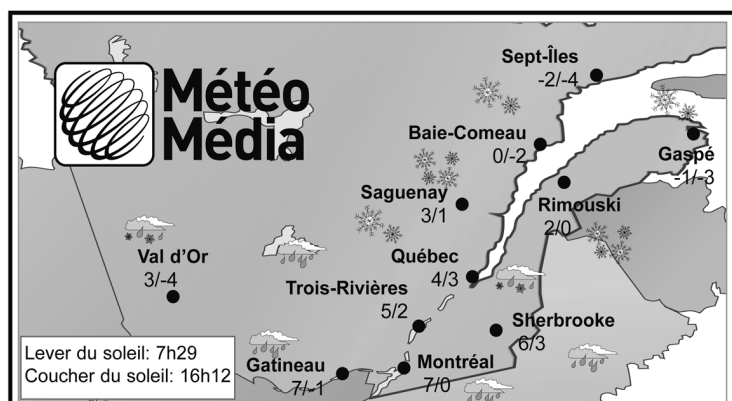
VERTICALEMENT

- Défaitiste.
- Astres - Qui a des dispositions.
- Mémoire d'ordinateur - Formulées.
- Plante à fleurs jaunes - De plus.

- Nom commun de la badiane - Juge musulman - Praséodyme.
- Liquide très volatil - Endommagé.
- La réalité absolue - Suivis.
- Monoxyde d'azote - Petites baies - Repère, au golf.
- Tissu très transparent - Commerce.
- Élèvent - Mélodies.
- Pronom personnel - Productions artistiques.
- Adorés - Crochet double.

1	B	A	R	A	G	O	U	I	N	E	M			
2	A	C	A	J	O	U	N	E	N	N	I			
3	I	C	T	U	S	A	N	O	D	I	N			
4	S	E	S	S	I	O	N	N	I	E	E			
5	E	N	T	E	S	T	S	G	L	U				
6	E	T	H	E	R	E	T	A	U	R				
7	N	A	N	S	E	U	V	E	S					
8	V	E	R	T	P	A	P	A	T					
9	I	L	E	P	I	A	I	L	L	E	R			
10	L	E	N	T	E	S	D	I	E	T	E			
11	L	I	G	O	T	D	E	S	U	E	T			
12	E	S	I	S	T	I	E	U	S	E	R	I	E	S

SOLUTION DU DERNIER



Canada	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Sol -13/-20	Nei -12/-16	Londres	Plu 14/10	Nua 13/11
Moncton	Var 1/-1	Plu 9/-3	Los Angeles	Sol 18/9	Sol 20/11
Saint-Jean	Var 3/1	Plu 10/-3	Mexico	Sol 25/11	Nua 20/10
Toronto	Var 9/0	Var 3/-4	New York	Plu 14/11	Var 11/3
Vancouver	Plu 4/3	Plu 7/4	Paris	Var 14/11	Nua 12/9
Winnipeg	Nei -9/-17	Sol -14/-21	Tokyo	Sol 10/6	Nua 11/4

Montréal	Ce soir	Demain	Samedi	Dimanche
Aujourd'hui	7	0	0/-2	2/-1
Faible pluie, pdp 90%.	Généralement dégagé.	Ciel variable.	Nuageux avec percées de soleil.	Ciel variable
Québec	Ce soir	Demain	Samedi	Dimanche
Aujourd'hui	4	3	-2/-8	-3/-7
Faible pluie, pdp 90%.	Averses, pdp 90%.	Ciel variable.	Quelques flocons, pdp 60%.	Ciel variable
Gatineau	Ce soir	Demain	Samedi	Dimanche
Aujourd'hui	7	-1	3/-5	0/-3
Faible pluie, pdp 90%.	Brumeux par endroits.	Ciel variable.	Quelques flocons, pdp 40%.	Nuageux avec percées de soleil

Pour que le pique-nique ne tombe pas à l'eau, accédez en tout temps à la météo.

Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.



Recul des exportations du Québec en octobre

JULIEN ARSENAULT

La faiblesse du dollar canadien n'a pas su empêcher une diminution des exportations du Québec en octobre, leur troisième au cours des quatre derniers mois.

Désaisonnalisées et en dollars constants, aux prix de 2007, elles ont ainsi affiché un recul de 1,9%, alors qu'à l'échelle canadienne, la baisse s'était chiffrée à 2,7%, d'après des données divulguées mercredi par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). «Cela fait quelque mois que c'est assez décevant au Québec», souligne l'économiste principale au Mouvement Desjardins, Hélène Bégin. On est sur une tendance moins intéressante où les exportations plafonnent.»

En septembre, les exportations québécoises avaient bondi de 9,2% à la suite de reculs respectifs de 4,1% et 8,6% lors des mois de juillet et d'août. Au cours d'un entretien téléphonique, M^{me} Bégin a souligné que plusieurs s'attendaient à des exportations plus soutenues du côté des entreprises, ainsi qu'à un redressement des investissements.

Néanmoins, pour les 10 premiers mois de l'année en cours, les envois de produits québécois vers l'étranger ont grimpé de 4,1% en comparaison à la période correspondante de 2014. «C'est un message semi-positif, estime l'économiste. Les exportations plafonnent à un haut niveau, mais cela ne sera pas suffisant pour contribuer significativement à

la croissance économique.»

Les exportations destinées aux autres provinces canadiennes ont également grimpé de 4,8%.

«On espérait, avec une économie américaine en santé et un faible dollar canadien, une forte impulsion», analyse M^{me} Bégin. Au bout du compte, ces facteurs ne semblent pas suffisants. La glissade des exportations du Québec en octobre est largement attribuable aux États-Unis — qui représentent 70,6% du volume total — où les ventes ont reculé de 6,7% en données non désaisonnalisées et en dollars courants. Les exportations ont également reculé de 15,2% à destination de l'Asie, mais progressé de 10,8% vers l'Europe.

Pour 2015, l'économiste principal à la Banque Nationale Marc Pinsonneault table sur une croissance de 3,5% des exportations, à condition que les mois de novembre et de décembre soient positifs. «Il faudra des progressions mensuelles moyennes de 1,5%», souligne-t-il dans un rapport de recherche transmis par courriel.

Par ailleurs, les importations internationales de marchandises de la province, désaisonnalisées et en dollars constants, aux prix de 2007, ont grimpé de 3,1% en octobre, alors qu'au Canada, la hausse a été de 0,2%. Depuis le début de l'année, l'augmentation est de 1,7% au Québec, comparativement à 1,2% dans les autres provinces du pays.

La Presse canadienne

LES SPORTS



Andrei Markov jouera avec Tom Gilbert.

MINAS PANAGIOTAKIS AGENCE FRANCE-PRESSE

CANADIEN

La séparation de Markov et Subban devrait se poursuivre

MICHEL LAMARCHE
à Brossard

Ce n'est pas tous les jours qu'Andrei Markov passe autant de temps avec les journalistes que Michel Therrien. Voilà pourtant ce qui s'est produit après la séance d'entraînement du Canadien de Montréal mercredi.

Le sujet de l'heure tournait autour de la décision de l'entraîneur-chef de séparer Markov de P.K. Subban pendant le match de mardi.

Or, l'expérience tentée face aux Sharks de San Jose semble destinée à se prolonger le temps d'au moins une autre rencontre. Mercredi au Complexe sportif Bell de Brossard, Subban formait un tandem avec Nathan Beaulieu, avec lequel il avait joué en deuxième moitié de match la veille.

Quant à Markov, il s'est entraîné avec Tom Gilbert.

Questionné une première fois à ce sujet après la séance d'entraînement, Therrien s'est fait peu bavard.

« Il a eu un match difficile, a-t-il reconnu en parlant du vétéran russe, et nous avons décidé de faire un changement au sein de nos paires de défense. Je m'attends à beaucoup plus de beaucoup de joueurs. »

Sa deuxième réponse à une question allant dans la même direction a été tout aussi laconique. « Il y a beaucoup de choses que je n'aimais pas dernièrement. Je n'aimais pas le duo de Markov et de Subban, et j'ai décidé de les changer. C'est tout », a répondu Therrien, dont le point de presse a duré moins de trois minutes.

Markov et Subban ont connu une soirée difficile mardi, se trouvant sur la glace pour les trois buts des Sharks. Le Russe a terminé la rencontre avec un rendement de -3 et Subban de -2.

Markov a même sauté quelques tours et joué pendant moins de six minutes au troisième vingt.

« C'est toujours difficile, a reconnu Markov au sujet de son séjour sur le banc. Ce fut une défaite éprouvante pour nous. Mon match n'a pas été assez bon et je dois assumer la responsabilité de mon jeu. Je vais oublier cette partie et être prêt pour le prochain match. »

Markov a été beaucoup plus succinct, cependant, lorsqu'on lui a demandé si le fait d'être

muté avec Gilbert allait changer quelque chose à sa façon de jouer. « Posez-moi la question dans deux semaines », a-t-il répondu.

À la défense de Markov

Questionné lui aussi sur les changements apportés la veille, Subban a fini par prendre la défense de son vétéran coéquipier. « Le match [de mardi] n'est pas l'affaire d'un joueur, mais de toute l'équipe », a-t-il tranché.

« Nous n'avons pas été suffisamment efficaces. Dernièrement, nous avons joué du bon hockey, mais pas de façon suffisamment constante pour gagner des matchs. [Jeudi], nous allons affronter une très bonne équipe, et nous devons être prêts pour jouer pendant 60 mi-

minutes comme nous devons le faire », a ajouté Subban en faisant allusion à la visite des Kings de Los Angeles.

Beaulieu et Subban, deux défenseurs au style semblable, ont été jumelés après le troisième filet des visiteurs, marqué à mi-chemin de la période médiane. Ils ont obtenu des passes sur le seul but du Tricolore, celui de Dale Weise, tard au deuxième vingt.

« Subby » a beaucoup de talent offensif et il aime se porter à l'attaque », a souligné Beaulieu. Nous allons devoir être prudents et bien communiquer pour éviter d'être pris en défaut en zone offensive. Il sera important d'être sur la même longueur d'onde. »

La Presse canadienne

Kassian retourné à St. John's

Après avoir passé 24 heures au ballottage sans être réclamé, l'attaquant Zack Kassian a été cédé mercredi aux IceCaps de St. John's, de la Ligue américaine de hockey.

Le Canadien de Montréal a annoncé la nouvelle sur son compte Twitter peu après midi mercredi.

La prochaine étape consistera à savoir si Kassian agira différemment d'Alexander Semin et acceptera de se rapporter au club-école du Tricolore. Un message laissé à son agent, Rick Curran, pour essayer de connaître les intentions de Kassian, n'a pas reçu de réponse mercredi après-midi.

Toutefois, tout laisse croire que Kassian ne disputera pas un premier match avant au moins 10 jours. Après leur duel contre les Devils d'Albany mercredi soir, les joueurs de l'équipe seront en congé complet, y compris les entraînements, jusqu'au lendemain de

Noël. Les IceCaps reprendront le collier le 26 décembre en accueillant les Marlies de Toronto.

De son côté, Michel Therrien s'est montré laconique à ce sujet lors de son bref point de presse mercredi. « Honnêtement, ce n'est pas ma priorité. Il y a beaucoup de joueurs devant lui au sein de notre organisation. Ce n'est pas ma priorité », a répété l'entraîneur-chef.

Le Canadien avait soumis le nom de Kassian au ballottage mardi, quelques minutes après une annonce conjointe de la Ligue nationale et de l'Association des joueurs de la LNH selon laquelle l'attaquant avait terminé une cure de désintoxication amorcée en octobre.

Il participait jusqu'ici au deuxième stade du programme de la LNH-AJLNH pour abus de substances et problèmes de comportement.

La Presse canadienne

FOOTBALL

Moratoire de la LCF sur les mouvements d'entraîneurs

BILL BEACON

La Ligue canadienne de football a imposé mercredi un moratoire sur le mouvement des entraîneurs entre les équipes à la suite de rapports selon lesquels le coordonnateur défensif des Alouettes de Montréal, Noel Thorpe, aurait accepté un poste chez les Eskimos d'Edmonton.

Le commissaire du circuit, Jeffrey Orridge, a envoyé une note aux présidents et directeurs généraux des équipes de la LCF indiquant que tout mouvement d'un entraîneur déjà sous contrat nécessiterait l'approbation de la ligue.

« Il y a un moratoire en vigueur dès maintenant sur le mouvement de tout entraîneur d'une équipe à une autre, sauf si la transaction est approuvée expressément par écrit par le commissaire ou son délégué avant que le mouvement ait

lieu. Cela concerne seulement les entraîneurs déjà sous contrat avec une équipe de la LCF », peut-on lire dans la note.

Cette annonce survient alors que la ligue se retrouve dans une situation chaotique causée par de nombreux mouvements, des accusations de maraudage et des demandes de compensations pour des entraîneurs qui ont changé de camp.

Exode et amende

L'avalanche de déplacements a débuté avec le départ de Chris Jones, qui a aidé les Eskimos à gagner la Coupe Grey, vers les Roughriders de la Saskatchewan avec tout son personnel sauf un adjoint. Le directeur général des Eskimos, Ed Herve, a été mis à l'amende par la ligue pour l'avoir « discrédité » en déclarant que le maraudage entre les équipes pour attirer des entraîneurs est monnaie courante dans le circuit.

Mercredi, des médias ont rapporté que Thorpe avait démissionné de son poste avec les Alouettes même s'il reste deux ans à écouler à son contrat. Il se joindrait aux Eskimos.

Le directeur général et entraîneur-chef des Alouettes, Jim Popp, n'a pas répondu à une demande de commentaires.

Thorpe serait intéressé par un éventuel poste d'entraîneur-chef et il aurait préféré quitter les Alouettes puisque Popp a annoncé son retour comme pilote de l'équipe la saison prochaine. On croit aussi que les Alouettes préparent le terrain pour éventuellement céder les rênes à l'ancien quart-arrière étoile Anthony Calvillo.

Bowman déçu

L'ailier défensif des Alouettes John Bowman, le meneur dans l'histoire de l'équipe pour les

sacs, s'est dit déçu de voir Thorpe quitter le navire sans honorer son contrat.

« Les joueurs de football ne peuvent pas démissionner pour changer d'équipe, a dit Bowman. Il faut accepter ses responsabilités. Si vous n'aimez pas la situation dans laquelle vous êtes, vous devez passer à travers. Il a choisi son parcours. Moi, je crois que quand vous signez un contrat, vous devez l'honorer jusqu'à la fin. Certains ne voient pas les choses comme ça et il a choisi un chemin différent. Je lui souhaite bonne chance. »

Bowman a déclaré que si les entraîneurs pouvaient briser leur contrat, les meilleurs joueurs du circuit pourraient être tentés de signer seulement des contrats d'une saison afin de savoir qui seront leurs entraîneurs d'année en année.

La Presse canadienne

C'EST DU SPORT!

Aux origines

JEAN DION



Allez savoir pourquoi, l'humain, cet animal étrange aux horizons aussi étroits que possible, affectionne les choses simples. Dites-lui que c'est arrivé comme ça, à ce moment-là, de telle manière, et il ronronnera de satisfaction. Racontez-lui en revanche que ce n'est pas clair, qu'on ne sait pas trop, que plusieurs hypothèses existent et se valent, il éprouvera du mal à trouver le sommeil et ressentira comme une sorte d'espèce de genre de coincement dans la région. Voilà pourquoi il montre une tendance prononcée à s'inventer des histoires.

Le merveilleux monde du sport™ représente un exemple admirable de ce phénomène. On raconte ainsi que le premier vrai match de vrai hockey eut lieu le 3 mars 1875 au Victoria Skating Rink, juste au nord de Dorchester entre Drummond et Stanley. Mais évidemment, s'il y avait des bâtons et une rondelle (alors en bois) et d'autres objets et individus idoines, c'est qu'on avait déjà pratiqué le sport avant, non? James Creighton, l'organisateur de la joute, ne s'est quand même pas dit « tiens, je vais fabriquer du matériel et ça va s'appeler du hockey et le monde n'en reviendra pas et regardez-moi bien le prix de la broue au Centre Bell se rira de celui du tonneau de brut » assis tranquille dans son salon. Cette merveilleuse discipline qui enjolive nos soirées est plutôt le fruit d'une longue évolution.

Le baseball, lui, a même créé jadis un commission pour tenter de prouver qu'il n'était pas dérivé d'un jeu d'origine britannique mais bien une création 100% états-unienne pur jus témoignant du génie national. On a ainsi fait d'Abner Doubleday le créateur instantané de la chose, qui par un beau jour des années 1860 dans le décor bucolique de Cooperstown aurait sorti une feuille de cartable et un crayon à mine HB et te me vous aurait dessiné un monticule et un marbre distants de 60 pieds 6 pouces et des coussins aménagés dans un carré de 90 pieds de côté et des lignes de démarcation, et établi qu'avec quatre balles tu peux te permettre de prendre ton temps pour aller au premier but et que le double jeu est le meilleur ami du lanceur.

Bien entendu, tout cela est complètement faux. Mais bon, ainsi que le recommandait le poète qui se croyait tout per-

mis parce qu'il produisait de la poésie, il ne faut jamais laisser les faits se mettre en travers du chemin d'une bonne histoire. Et l'histoire, avait coutume de dire le sage qui était pas mal revenu de tout et à qui il se révélait de plus en plus difficile d'en passer une à mesure que le temps passait, est quelque chose qui n'est jamais arrivé, raconté par quelqu'un qui n'était pas là. Le Temple de la renommée a beau être situé à Cooperstown, Abner Doubleday n'en est pas membre, mais Alexander Cartwright, qui a organisé le premier match connu en 1846 au New Jersey, lui l'est. C'est au moins ça de pris.

Le basketball, par contre, a de quoi se faire aimer en matière de mythe fondateur parce qu'il n'y a pas de mythe. On sait qui, on sait quand, on sait où, on sait pourquoi il est né, on sait comment. James Naismith, un ancien de McGill, en décembre 1891, au YMCA de Springfield (Massachusetts), parce qu'un blizzard déferlait sur la Nouvelle-Angleterre et qu'il fallait trouver de quoi occuper les jeunes à l'intérieur, avec un ballon de soccer et des paniers de pêches cloués sur les murs du gymnase.

Et voici qu'on vient de découvrir un authentique trésor. Un professeur de l'Université du Kansas qui s'intéresse aux liens entre la religion et le basket a déniché le mois dernier au fin fond des archives de la bibliothèque du Congrès à Washington une entrevue de Naismith accordée à une station de radio en janvier 1939, soit une dizaine de mois avant sa mort à l'âge de 78 ans.

Trésor: il s'agit du seul document audio connu de l'inventeur du basketball. Tout ce dont on disposait jusque-là, c'était un court film muet.

Dans l'entretien qui fait moins de trois minutes, Naismith raconte comment il en est venu à créer ce sport. Il souligne qu'au tout début, l'expérience fut un véritable désastre: le truc ressemblait à du football pratiqué (alors à neuf joueurs de chaque côté) dans un espace exigu avec ce que cela suppose de collisions et de gestes violents. C'était à ce point cauchemardesque qu'après un seul match, Naismith entreprit de coucher sur papier des règles de base, 13 pour être précis, dont la n° 3 allait se révéler fondamentale pour l'évolution du jeu: interdiction de courir avec le ballon dans les mains. Ainsi allait-on éviter les plaquages. Le dribble ne viendra que plus tard, mais la base était là.

L'entrevue est diffusée sur le site de l'Université du Kansas, bit.ly/1NRJUGT. Pour un curieux voyage dans le temps.

Sudoku

par Fabien Savary

				5				
1			2	8				
	4				6		2	
2		4		7		1		
7					8	4	3	
9			4	1				
		2		8				7
8	3				1		9	
		6			2	1		

Niveau de difficulté : DIFFICILE

3168

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

7	5	1	6	9	8	3	4	2
6	3	8	5	4	2	1	7	9
4	9	2	3	1	7	8	5	6
8	7	6	4	3	5	9	2	1
9	4	3	2	8	1	7	6	5
2	1	5	7	6	9	4	8	3
5	6	4	1	7	3	2	9	8
1	8	7	9	2	6	5	3	4
3	2	9	8	5	4	6	1	7

3167

SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary
En exclusivité sur le site des Mordus
www.les-mordus.com

LE MONDE

AFRIQUE DU SUD

Le président Zuma est de plus en plus contesté, mais reste sourd à la critique



Des Sud-Africains de toutes les classes sociales en ont ras-le-bol du président Zuma.

MUJAHID SAFODIEN AGENCE FRANCE-PRESSE

PATRICIA HUON
à Johannesburg

Rassemblées derrière le slogan «Zuma doit tomber», quelques milliers de personnes ont manifesté mercredi dans plusieurs grandes villes d'Afrique du Sud, appelant à la démission du président Jacob Zuma. «Il est corrompu et égoïste», clame Siya Khumalo, un jeune blogueur de Johannesburg pour qui il est temps de «réagir avant que le président ne détruise le pays».

Dans la capitale économique sud-africaine, quelques centaines de protestataires sont rassemblés au pied du pont Nelson-Mandela, près du

centre-ville. Ponctué de quelques cris et de discours, l'atmosphère est calme, sans débordement. Certains sont venus en famille, les enfants agitent le drapeau multicolore de l'Afrique du Sud. «Nous aimons notre pays, mais ce président est une honte», dit David Bohnen, un biochimiste. Il nous ridiculise aux yeux du monde. Aujourd'hui, c'est la classe moyenne sud-africaine, majoritairement blanche, qui est dans la rue.

Volte-face

Mais la colère couve depuis un moment et le président Zuma fait de plus en plus l'unité contre lui. «Il y a un

sentiment de frustration qui grandit envers les dirigeants de ce pays, dans toutes les communautés et classes sociales», estime l'analyste politique sud-africain Daniel Silke. L'élément déclencheur de ces manifestations a été le limogeage, la semaine dernière du ministre des Finances, Nhlanhla Nene, réputé comme un homme intègre, et son remplacement par un député peu connu et sans expérience, David Van Rooyen. Une décision prise unilatéralement par le chef de l'Etat, sans justification officielle.

Les conséquences économiques furent lourdes: le rand, la devise nationale, a plongé à des niveaux historiquement bas. Quatre jours plus tard, face aux pressions des marchés financiers, de la société civile et, en coulisses, de son propre parti l'ANC, Jacob Zuma fait volte-face. Il écarte David Van Rooyen et appelle à la rescousse Pravin Gordhan, un homme qui a fait ses preuves comme ministre des Finances de 2009 à 2014. Les marchés se rassurent, le rand remonte un peu, mais l'Afrique du Sud ne décolore pas.

Ce n'est pas la première fois que le président sud-africain est accusé de protéger

ses intérêts au détriment de ceux de la nation. Englué dans un scandale concernant les financements de sa résidence privée, il écarte les critiques de quelques ricanements au Parlement. Sourd à toute contestation, Jacob Zuma a placé des proches à la tête des institutions de l'Etat et, plusieurs fois, a défendu des alliés, accusés de corruption ou d'incompétence.

Parti hégémonique

«Le président sort affaibli de ce dernier épisode. Il ne s'attendait pas à ce que sa décision suscite autant de mécontentement. La réaction populaire et les conséquences sur l'économie, ont poussé des membres de l'ANC à lui faire comprendre qu'il allait trop loin», estime l'analyste politique Ralph Mathekga.

Mais malgré ce revers, Jacob Zuma semble toujours politiquement intouchable. «Il n'y a pas, au sein de l'ANC, de voix assez forte pour le faire tomber», dit le politologue. Le président reste l'homme fort du parti hégémonique en Afrique du Sud. Et, sauf surprise, le pays devra s'en accommoder jusqu'à la fin de son second mandat, en 2019.

Libération

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Avis public

Montréal

AVIS PUBLIC EN VERTU DE L'ARTICLE 192 DE L'ANNEXE C DE LA CHARTE DE LA VILLE DE MONTRÉAL

3^e avis

À sa séance du 25 novembre 2015, le comité exécutif a approuvé la description des immeubles suivants afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu de l'article 192 de l'annexe C de la Charte de la Ville de Montréal :

- les lots 2 217 559, 2 212 170, 2 212 177, 2 212 226, 2 212 230, 2 212 231, 2 212 234, 2 212 265, 2 212 268, 2 212 271 et 2 212 283 du cadastre du Québec, situés dans le quadrilatère délimité par la 12^e Avenue, la rue Bressani, la 17^e Avenue et la rue Champdoré, dans l'arrondissement de Villieray-Saint-Michel-Parc-Extension (CE15 2129)

- les lots 2 789 728, 2 789 730, 2 789 731, 2 789 765, 2 789 767, 2 789 774, 2 789 802, 2 789 810, 2 789 811, 2 789 812 et 2 789 813 du cadastre du Québec, situés dans le quadrilatère délimité par la 25^e Avenue, la rue Saint-Zotique, la 26^e Avenue et la rue Beaubien, dans le quadrilatère délimité par la 23^e Avenue, la rue Beaubien, la 27^e Avenue et la rue de Bellechasse, ainsi que dans le quadrilatère délimité par la 26^e Avenue, la rue de Bellechasse, la 27^e Avenue et le boulevard Rosemont, dans l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie (CE15 2130)

- le lot 1 999 356 du cadastre du Québec, situé dans le quadrilatère délimité par la rue de Louvain Est, la rue Saint-Denis, la voie ferrée du Canadien National et la rue Berri, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (CE15 2131)

- les lots 2 789 667, 2 789 669, 2 789 670, 2 789 777, 2 789 778, 2 789 780, 2 789 781, 2 789 782, 2 789 791, 2 789 792 et 2 789 793 du cadastre du Québec, situés dans le quadrilatère délimité par la 23^e Avenue, la rue Bélanger, la 27^e Avenue et la rue Saint-Zotique, dans l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie (CE15 2132)

- les lots 2 789 794, 2 789 795, 2 789 796, 2 955 134, 2 955 135, 2 955 136, 2 955 271, 2 955 272, 2 955 273, 2 955 261, 2 955 262 et 2 955 263, du cadastre du Québec, situés dans le quadrilatère délimité par la 27^e Avenue, la rue Bélanger, la 31^e Avenue et la rue Saint-Zotique, dans l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie (CE15 2133)

- les lots 3 015 367, 3 015 368, 3 015 407, 3 015 417, 3 015 418, 3 015 419, 3 015 420, 3 015 421, 3 015 422, 3 015 423, 3 015 433, 3 015 434 et 3 015 456 du cadastre du Québec, situés dans le quadrilatère délimité par la rue Sherbrooke Ouest, l'avenue de Melrose, le boulevard De Maisonneuve Ouest et l'avenue Hingston, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce (CE15 2134)

- les lots 3 015 349, 3 015 350, 3 015 502, 3 015 505, 3 015 507, 3 015 508, 3 015 510, 3 015 511, 3 015 512, 3 015 514 et 3 015 515 du cadastre du Québec, situés dans le quadrilatère délimité par l'avenue Notre-Dame-de-Grâce, l'avenue Old Orchard, le boulevard De Maisonneuve Ouest et l'avenue d'Oxford, dans l'arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce (CE15 2135)

- les lots 3 015 370, 3 015 371, 3 015 382, 3 015 386, 3 015 449, 3 015 450, 3 015 460, 3 015 461 et 3 015 627 du cadastre du Québec, situés dans le quadrilatère délimité par l'avenue Notre-Dame-de-Grâce, l'avenue Wilson, la rue Sherbrooke Ouest et l'avenue Hingston, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce (CE15 2136)

- les lots 2 608 406, 2 608 408, 2 608 409, 2 608 411, 3 015 445 et 3 015 672 du cadastre du Québec, situés dans le quadrilatère délimité par la rue de Terbonne, l'avenue Wilson, l'avenue Notre-Dame-de-Grâce et l'avenue Beaconsfield, dans l'arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce (CE15 2137)

- les lots 3 015 380, 3 015 385, 3 015 440, 3 015 441, 3 015 442, 3 015 457, 3 015 459 et 3 043 195 du cadastre du Québec, situés dans le quadrilatère délimité par l'avenue de Melrose, la rue Saint-Jacques, l'avenue Belgrave et le chemin Upper-Lachine, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce (CE15 2138)

- les lots 3 015 465, 3 015 467, 3 015 473, 3 015 480, 3 015 499 et 3 015 500 du cadastre du Québec, situés dans le quadrilatère délimité par l'avenue d'Oxford, la rue Saint-Jacques, l'avenue Wilson et le chemin Upper-Lachine, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce (CE15 2139)

- les lots 3 015 383, 3 015 432, 3 015 439 et 3 015 458 du cadastre du Québec, situés dans le quadrilatère délimité par l'avenue de Melrose, le chemin Upper-Lachine, l'avenue de Clifton et le chemin de fer Ontario & Québec Railway, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce (CE15 2140)

- les lots 3 015 524, 3 015 530 et 3 015 531 du cadastre du Québec, situés dans le quadrilatère délimité par l'avenue Girouard, la rue Saint-Jacques, l'avenue d'Oxford et le chemin Upper-Lachine, dans l'arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce (CE15 2141)

Les propriétaires des immeubles expropriés en vertu de l'article 192 peuvent réclamer une indemnité de la Ville. À défaut d'entente, l'indemnité est fixée par le Tribunal administratif du Québec à la demande des propriétaires ou de la Ville, et les articles 58 à 68 de la Loi sur l'expropriation (RLRQ, chapitre E-24) s'appliquent, compte tenu des adaptations nécessaires.

Cet avis est le troisième de trois que la Ville est tenue de publier.

Montréal, le 17 décembre 2015

Le greffier de la Ville,
M^e Yves Saindon

AVIS DE FAILLITE ET DE PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

Dans l'affaire de la faillite de Flexfab Inc., personne morale dûment constituée, ayant son siège social au 8047, rue Alfred, Montréal, Province de Québec, H1J 1J3.

Avis est par les présentes donné que la faillite de Flexfab Inc. est survenue le 11 décembre 2015 en vertu des dispositions de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité. La première assemblée des créanciers sera tenue le 11 janvier 2016 à 10 h 00 au bureau du Surintendant des faillites, 1155, rue Metcalfe, bureau 1071, à Montréal (Québec) H3B 2V6.

Fait le 17 décembre 2015, à Montréal.

Ernst & Young Inc., syndic
800, boul. René-Lévesque Ouest
Bureau 1900
Montréal (Québec) H3B 1X9
Tél. : 514-875-6060



© 2015 Ernst & Young Inc. All rights reserved.

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES

HEURES DE TOBBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12h00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16h00 le vendredi

Tél.: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340

Sur Internet :

www.ledavoir.com/services-et-annonces/avis-publics
www.ledavoir.com/services-et-annonces/appels-d-offres
Courriel : avisdev@ledavoir.com

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO : 500-22-219745-158
COUR DU QUÉBEC
AVIVA, COMPAGNIE
D'ASSURANCE DU CANADA
Partie demanderesse
C.
DUPUIS L. TRANSPORT
ET FILS INC.
Partie défenderesse
ASSIGNATION (139 C.p.c.)
PAR ORDRE DU TRIBUNAL :

Avis est donné à la partie défenderesse que la partie demanderesse a déposé au greffe de la Cour du Québec, du district de Montréal, une requête introductive d'instance. Une copie de cette requête et de l'avis au défendeur ont été laissés à l'attention de la partie défenderesse au greffe du tribunal, au Palais de justice de Montréal, situé au 1, rue Notre-Dame Est, à Montréal. Il est ordonné à la partie défenderesse de comparaître dans un délai de 30 jours de la publication de la présente ordonnance.

À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis des instances de ce tribunal.

Soyez aussi avisé que la requête introductive d'instance sera présentée pour décision devant le tribunal le 19 janvier 2016 à 9 heures, en la salle 2.06 du palais de justice de Montréal.

À Montréal, le 14 décembre 2015
ELAINE CLOUTIER-NEUVE
GREFFIERE ADJOINTE

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

QUAND LA TOXICOMANIE PREND TOUTE LA PLACE

Les petits frères des Pauvres
La famille des personnes âgées seules
Pour donner
1.866.627.8653

Appel d'offres

Montréal

Direction générale adjointe –
Services institutionnels
Service de l'approvisionnement

Appel d'offres : 15-14886

Services professionnels spécialisés en architecture de solution pour le portefeuille de Bureau de demain

L'ouverture des soumissions prévue pour le 6 janvier 2016 est reportée au 11 janvier 2016 à 14 h dans les locaux du Service du greffe de l'hôtel de ville.

Montréal, le 17 décembre 2015

Le greffier de la Ville
M^e Yves Saindon

Appel d'offres

Montréal

Direction générale adjointe –
Services institutionnels
Service de l'approvisionnement

Appel d'offres : 15-14864

Rétention de services professionnels en optimisation de la performance organisationnelle (multi-contrat)

L'ouverture des soumissions prévue pour le 16 décembre 2015 est reportée au 23 décembre 2015 à 14 h dans les locaux du Service du greffe de l'hôtel de ville.

Montréal, le 17 décembre 2015

Le greffier de la Ville
M^e Yves Saindon

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Prenez avis que Cécile JÉRÔME (LAVIGNE), en son vivant domiciliée au 411-7001, boul. des Galeries d'Anjou, Montréal (Anjou), Québec, H1M 3V6, est décédée à Montréal le 26 juillet 2015. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Me Isabelle MARTIN, notaire, au 401-1600A, boul. St-Martin Est, Laval, Québec, H7G 4R8. Donnée ce 9 décembre 2015. Denis LAVIGNE, liquidateur successoral

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est donné de la clôture d'inventaire de la succession de Mary Ellen Dornan Huggett, de la ville de Westmount, Québec, qui est décédée le 6 octobre 2015, et que l'inventaire peut être consulté par les intéressés, aux bureaux de Borden Ladner Gervais, 1000 de la Gauchetière Ouest, Bureau 900, Montréal, Québec, H3B 5H4.

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné que suite au décès de Cécile BÉLANGER, en son vivant domiciliée au 390, rue du Bord de l'Eau, appartement 219, Longueuil, Québec, J4H 3Z4, survenue le 5 octobre 2015, un inventaire des biens du défunt a été déposé et peut être consulté par les intéressés à l'étude de Me Khanh Linh Vo Doan, notaire, sise au 7077, rue Beaubien Est, bureau 201, à Montréal, (QC), H1M 2Y2. Donnée ce 15 décembre 2015, par Me Khanh Linh Vo Doan, notaire

Dystrophie musculaire Canada

1.800.567.2236
www.muscle.ca

IL FAUT UNE ACTION, UNE ACTION MUSCLÉE !

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL
NO : 505-04-017034-083
COUR SUPÉRIEURE
(Chambre de la famille)
SOPHIE LAVIOLETTE CONSTANTIN
Partie demanderesse
c.
RAYMOND ÉTIENNE,
Partie défenderesse
-et-
LE DIRECTEUR DE L'ÉTAT CIVIL

Mis-en cause
ASSIGNATION (139 C.p.c.)
PAR ORDRE DU TRIBUNAL :
Avis est donné à la partie défenderesse que la partie demanderesse a déposé au greffe de la Cour supérieure du district de Longueuil une requête introductive d'instance en surséance de l'autorité parentale. Une copie de cette requête et de l'avis du défendeur ont été laissés à l'attention de la partie défenderesse, au greffe du Tribunal, au Palais de justice de Longueuil situé au 1111, boul. Jacques-Cartier Est. Soyez avisé que la requête introductive d'instance sera présentée pour décision devant le Tribunal le 10 février 2016, à 9 heures, en la salle 1.17 du Palais de justice de Longueuil.

LONGUEUIL,
le 3 décembre 2015
Philippe Dupont
GREFFIER DE LA
COUR SUPÉRIEURE

CLÔTURE D'INVENTAIRE
Avis est donné que, suite au décès de feu Monsieur Orlando Marandola, domicilié au numéro 50, 89^e Avenue de Versailles, Saint-Côme, Québec, J0K 2B0 survenu le 9 août 2015, un inventaire des biens a été dressé et peut être consulté au domicile de la liquidatrice, Mme Ermelinda Bombo, à l'adresse relatée ci-dessus.

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE LA SCHIZOPHÉNIE

514 251.4000 #3400
1 866 888.2323
www.schizophrenie.qc.ca
info@schizophrenie.qc.ca

TUNISIE

La prison pour homosexualité!

Tunis — Treize ONG ont vivement dénoncé mercredi les lourdes condamnations pour pratiques homosexuelles prononcées contre six étudiants de Kairouan (centre), et réclamé à nouveau l'abrogation de l'article 230 du code pénal tunisien, qui pénalise l'homosexualité.

Arrêtés début décembre à la suite de «plaintes de voisins» selon leur avocate, six jeunes adultes ont été condamnés jeudi dernier par un tribunal de Kairouan à trois ans de prison ferme chacun, soit la peine maximale prévue par la loi, ainsi qu'à une interdiction de séjour de trois ans dans la ville.

«Ces condamnations contredisent le droit international et sont contraires au droit à la vie privée et à la non-discrimination» tunisienne de 2014, écrivent les 13 ONG signataires.

Au Moyen-Âge

«Alors que les Tunisiens célébraient le prix Nobel de la paix», remis le 10 décembre au quartette ayant contribué au succès de la transition démocratique, un tribunal prononçait contre six étudiants des peines «dignes du Moyen Âge, avec une atteinte flagrante à leur vie privée et à leur intégrité corporelle», déplore Anna Guellali, de Human Rights Watch (HRW).

Les 13 ONG s'insurgent notamment du recours durant la procédure à des tests anaux, un traitement qu'elles jugent «cruel, inhumain et dégradant». Le gouvernement doit

immédiatement prendre des mesures pour mettre un terme à de tels examens visant à «déterminer le comportement sexuel des individus», plaignent-elles.

Quant au jugement d'interdiction de séjour prononcé par le tribunal de Kairouan, prévu par l'article 5 du code pénal, il n'avait jamais été prononcé «à ma connaissance, [...] même du temps [du régime] de Ben Ali», renchérit Mokhtar Trifi, de la Fédération internationale des droits de l'Homme (FIDH).

Opposition

Dans ce contexte, les 13 ONG réitérent «leur appel aux autorités tunisiennes à abroger l'article 230» du code pénal, et critiquent la récente opposition du président, Béji Caïd Essebsi, durant un entretien à une télévision égyptienne.

«Au lieu de défendre les lois répressives comme celle pénalisant l'homosexualité, le président [...] devrait diriger les efforts visant à réformer les lois en conflit» avec la Constitution, avance Ramy Salhi, directeur Maghreb du réseau euro-méditerranéen des droits de l'Homme (REMDH).

Les ONG rappellent, enfin, qu'un autre procès pour homosexualité est en cours contre un étudiant de la région de Sousse (centre est). Condamné en septembre à un an de prison ferme, il a été remis en liberté dans l'attente du verdict de son procès en appel, prévu ce jeudi.

Agence France-Presse

Iran : la fin des sanctions d'ici mi-janvier ?

Téhéran — Le président iranien, Hassan Rohani, a affirmé mercredi que la fin des sanctions contre son pays interviendrait d'ici mi-janvier, au lendemain de la décision de l'Agence internationale de l'énergie atomique de fermer le dossier nucléaire de Téhéran. «Les derniers pas que nous devons effectuer [dans le cadre de l'accord nucléaire] seront franchis dans les deux prochaines semaines et les sanctions seront levées durant le mois de Dey [janvier].»

Agence France-Presse

Myanmar : dangereux poids de l'armée

Rangoun — La police birmane a arrêté mardi un étudiant pour avoir organisé en juin une manifestation appelant à en finir avec un système politique qui réserve à des militaires non élus un quart des sièges du Parlement. «Ils ont manifesté pour un changement de la Constitution et appelé les 25% de députés militaires à quitter le Parlement. Nous avons l'ordre de les arrêter», a indiqué mercredi Thein Aye, chef de la police du quartier de Babal Dan à Rangoun.

Agence France-Presse

Tombées – Période des Fêtes

Pour la publication d'avis légaux et d'appels d'offres

Le Devoir ne sera pas publié les 25 et 26 décembre 2015 ainsi que les 1^{er} et 2 janvier 2016

RÉSERVATIONS ET MATÉRIELS
Publications des jeudis 24 déc. et 31 déc. : les mardis précédents avant midi
Publications des lundis 28 déc. et 4 janv. : les mardis précédents avant 16h00
Publications des mardis 29 déc. et 5 janv. : les mercredis précédents avant midi
Publications des mercredis 30 déc. et 6 janv. : les mercredis précédents avant 16h00

avisdev@ledavoir.com

Tél.: 514-985-3344 Téléc.: 514-985-3340

LE MONDE

ÉTATS-UNIS

La peine de mort est en déclin

Seulement six États ont procédé cette année à la mise à mort d'un condamné

SÉBASTIEN BLANC
à Washington

Les États-Unis ont exécuté «seulement» 28 personnes en 2015, un plus bas nombre en 16 ans qui alimente les espoirs des abolitionnistes de la peine de mort.

Quel que soit l'angle par lequel on considère la sentence capitale en Amérique, force est de constater un déclin, souligne dans un rapport publié mercredi le Centre d'information sur la peine de mort (DPIC), États-Unis

Ainsi, seulement six États — sur les 31 qui appliquent la peine de mort — ont procédé cette année à la mise à mort d'un condamné.

De 2014 à 2015, le nombre d'exécutions a baissé de 20%, de 35 à 28. Et simplement trois États ont concentré 86% des exécutions: le Texas (13), le Missouri (6) et la Géorgie (5).

Peines capitales de 20%, de 35 à 28

Les condamnations à la peine capitale ont elles aussi connu un net fléchissement en 2015: les cours d'assises américaines ont jusqu'au 15 décembre infligé un verdict de mort à 49 accusés, une chute de 33% par rapport à l'année 2014. C'est également le plus petit nombre depuis le début des années 1970.

Ces chiffres «ne sont pas seulement des soubresauts annuels de statistiques. Ils reflètent un plus large changement des mentalités sur la peine de mort dans tout le pays», analyse Robert Dunham, le directeur du DPIC.

Il est vrai que la tendance a été accentuée par une pénurie des produits utilisés dans les injections létales: diverses firmes pharmaceutiques, pour la plupart européennes, refusent d'approvisionner les États-Unis en ces substances mortelles.

Différents États ont par ailleurs suspendu les mises à mort après que le pays a connu plusieurs exécutions «ratées» depuis janvier 2014 qui ont choqué l'opinion publique, en violant manifestement le 8^e amendement de la Constitution américaine qui bannit les «peines cruelles ou inhabituelles».

Au Texas

Même au Texas, l'État qui a exécuté près de la moitié des

condamnés cette année, les choses évoluent rapidement.

«Le Texas est passé de 48 nouvelles condamnations à mort en 1999 à un plus bas record cette année», avec seulement trois condamnations, relève Kristin Houllé, de la Texas Coalition to Abolish the Death Penalty (TCADP). Et, dans ce grand État du sud des États-Unis, les condamnations à mort sont un phénomène localisé: depuis 2011, 70% des sentences capitales émanent de seulement huit comtés (sur les 254 que compte le Texas), détaille la TCADP.

Dans ce contexte favorable, les militants contre la peine de mort se prennent à rêver d'un nouveau retournement de la Cour suprême. Leurs espoirs ont été dopés par un vibrant plaidoyer pour l'abolition écrit en juin par le juge Stephen Breyer, l'un des neuf sages. La plus haute instance judiciaire américaine avait suspendu la peine capitale en 1972, avant de la rétablir en 1976.

Le rapport de force au sein de la haute cour demeure théoriquement en faveur de la peine de mort mais certains pensent que le quatuor progressiste de la Cour — Stephen Breyer, Ruth Bader Ginsburg, Elena Kagan et Sonia Sotomayor — pourrait former une majorité en ralliant Anthony Kennedy, le juge conservateur modéré souvent en position d'arbitre sur les grandes questions de société.

Le bon moment

C'est le moment de présenter à la Cour suprême un cas emblématique et suffisamment controversé pour arracher le revirement souhaité, affirment certains de ces abolitionnistes.

D'autres experts avertissent qu'un rejet de la Cour suprême prolongerait pendant des années l'application de la peine capitale et conseillent de suivre une stratégie État par État de moratoire ou d'abolition.

«Je ne peux pas dire quelle est la meilleure approche pour les partisans ou les opposants à la peine de mort», confie Robert Dunham. De toute façon, «c'est à la Cour de décider si et quand elle veut écouter les arguments, quel est le dossier approprié et quel est le moment convenable».

Agence France-Presse

ATTENTATS DE PARIS

Salah Abdeslam aurait échappé de peu à la police belge

Le fugitif se serait trouvé à Molenbeek trois jours après les attentats

Bruxelles — Salah Abdeslam, soupçonné d'avoir joué un rôle-clé dans les attentats de Paris, a réussi à passer à travers les mailles du filet tendu à Bruxelles par la police au début de sa cavale, a affirmé mercredi soir la télévision publique belge RTBF.

Le dimanche 15 novembre, deux jours après les attaques qui ont fait 130 morts et des centaines de blessés dans la capitale française, les forces de l'ordre avaient mené une opération de grande ampleur, notamment à Molenbeek, la commune de Bruxelles d'où est originaire Salah Abdeslam et qui a servi de port d'attache à plusieurs membres de cellules djihadistes.

Le lundi 16 novembre dans la matinée, les forces spéciales d'intervention belges avaient investi le numéro 47 de la rue Delaunoy, à Molenbeek, pour tenter de mettre la main sur Salah Abdeslam, mais l'homme aujourd'hui le plus recherché de Belgique et de France ne s'y trouvait pas.

Selon la RTBF, les enquêteurs ont toutefois «détecté des traces de son passage lors de la perquisition». Pour la chaîne belge, ceci «amène à la conclusion que le suspect est parvenu à filer avant l'intervention des

forces de l'ordre».

Comment? «L'hypothèse la plus probable est qu'il a été filtré par des complices», qui auraient, selon des informations non sourcées de la RTBF, «profité du va-et-vient des voitures et d'un déménagement pour dissimuler Salah Abdeslam, soit dans un véhicule, soit peut-être dans un meuble».

«C'est aujourd'hui l'hypothèse qui est privilégiée par les enquêteurs», assure la RTBF.

Retard

En tout état de cause, l'intervention de la police belge a été retardée de plusieurs heures en raison de l'interdiction légale de perquisitionner pendant la nuit en Belgique, a reconnu mercredi le ministre de la Justice, Koen Geens.

«Nos services nous ont indiqué qu'il n'était pas du tout exclu qu'il soit là et que les heures entre lesquelles on ne peut pas faire de perquisitions, c'est-à-dire 9h du soir et 5h du matin, ne nous ont pas nécessairement aidé à retrouver Salah Abdeslam à ce moment-là», a déclaré M. Geens à la RTBF.

«C'est tout ce que je peux vous dire, je ne peux pas vous

certifier — comme on ne l'a pas trouvé, je ne peux pas certifier — qu'il était là», a toutefois ajouté le ministre.

Au lendemain des attentats, le gouvernement belge a annoncé 18 mesures pour renforcer la lutte contre le terrorisme, dont la suppression de l'interdiction de mener des perquisitions entre 21h et 5h du matin dans les dossiers de terrorisme. Ces mesures devaient entrer en vigueur début 2016.

Toujours en fuite

Pour le parquet fédéral, en charge du volet belge de l'enquête, on ne peut pas parler d'un raté.

«Nous avons une information indiquant que Salah [Abdeslam] pouvait ou avait pu se trouver dans l'habitation en question. Une perquisition a donc été effectuée et n'a rien livré. Affirmer qu'on n'a pas pu l'arrêter parce que nous ne pouvions pas effectuer de perquisitions de nuit et qu'il s'est échappé durant cette tranche horaire est une extrapolation», a expliqué mercredi un porte-parole du parquet, cité par l'Agence Belga.

En France, une perquisition



Salah Abdeslam



SAM YEH AGENCE FRANCE-PRESSE

Depuis 1970, les États-Unis ont vendu des armes à Taïwan à au moins six reprises.

ARMEMENT

Washington vend des armes à Taïwan malgré la colère de Pékin

NICOLAS REVISE
à Washington

Les États-Unis veulent vendre à Taïwan pour 1,8 milliard de dollars d'armes, dont deux frégates, une décision qui ne remet pas en cause quatre décennies de la politique américaine d'une seule Chine, mais qui a déjà provoqué la colère de Pékin.

Cet important contrat pour de multiples équipements de défense intervient dans un contexte de rapprochement entre la Chine communiste et l'île de Taïwan nationaliste séparées depuis 1949, mais aussi des inquiétudes de Washington qui accuse Pékin de militariser une partie de la mer de Chine.

Conformément à la procédure juridique habituelle américaine, «l'administration a notifié au Congrès aujourd'hui la vente d'un ensemble d'armes défensives à Taïwan pour 1,83 milliard de dollars», a annoncé le porte-parole du bureau des affaires politico-militaires du ministère des Affaires étrangères, David McKeeby.

Cette requête formelle du gouvernement démocrate, en vue d'un feu vert sous 30 jours du Congrès républicain, comprend entre autres deux «frégates de type Perry, des missiles anti-chars, des véhicules amphibie» ainsi que divers systèmes électroniques de guidage et des «missiles sol-air Stinger», a détaillé le responsable américain.

Ces ventes d'armes à Taïwan, que les États-Unis, à l'instar de presque toute la communauté internationale, ne reconnaissent pas officiellement, sont «motivées par la Loi sur les Relations

avec Taïwan [de 1979] et fondées sur une évaluation des besoins de Taïwan en matière de défense», a argumenté M. McKeeby.

Rien de nouveau

Pour riposter par avance aux critiques, le département d'État et le Pentagone ont assuré que la politique de longue date de ventes d'armes à Taïwan a été le fait de six administrations américaines différentes depuis que les États-Unis se sont spectaculairement rapprochés de la Chine communiste au début des années 1970, sous la présidence du républicain Richard Nixon, avant d'établir des relations diplomatiques en 1979.

La diplomatie américaine a d'ailleurs réaffirmé mercredi qu'il n'y avait «pas de changement à la politique de longue date d'une seule Chine», c'est-à-dire vis-à-vis de Pékin.

Pour autant cette semaine, alors que l'information sur les frégates avait filtré, la Chine avait manifesté sa «ferme opposition» et prévenu Taïwan du risque de mise en péril des relations entre les deux pays à l'histoire tumultueuse et séparée par le détroit de Taïwan. «La Chine exhorte avec force la partie américaine à prendre sérieusement conscience de l'extrême sensibilité et des graves dommages des ventes d'armes à Taïwan», avait martelé le porte-parole de la diplomatie chinoise, pressant l'Amérique d'y «mettre fin». Pékin considère depuis 1949 Taïwan comme lui appartenant et n'a pas renoncé à la réunification, par la force si nécessaire.

Agence France-Presse

SELON AMNISTIE

La Turquie expulse des réfugiés

Istanbul — La Turquie a arrêté, maltraité et expulsé vers leur pays d'origine nombre de réfugiés syriens et irakiens depuis septembre, a accusé mercredi Amnistie Internationale dans un rapport publié à la veille d'un nouveau sommet sur la crise migratoire à Bruxelles.

«En parallèle aux discussions sur les migrations entre l'UE [Union européenne] et la Turquie», le gouvernement d'Ankara a interpellé et placé en détention «de très nombreux, peut-être des centaines de réfugiés et demandeurs d'asile», écrit l'ONG.

Les autorités turques ont immédiatement démenti ces allégations. «Nous nions catégoriquement que des réfugiés syriens ont été forcés de retourner en Syrie», a réagi un responsable turc, assurant que la politique de «porte ouverte» adoptée depuis le début du conflit syrien restait de mise.

«Certains [réfugiés] ont rapporté avoir été enchaînés, battus et transportés de force dans le pays qu'ils avaient fui», ajoute Amnistie sur la foi de nombreux témoignages, dénonçant une «violation directe du droit international».

«Lorsqu'ils vous passent des chaînes aux mains et aux jambes, vous avez l'impression d'être un esclave», a ainsi déclaré à l'ONG un Syrien âgé de 40 ans.

Ankara s'enorgueillit d'accueillir sur son sol 2,5 millions de réfugiés syriens et irakiens.

Gardiennne de l'Europe

Depuis la signature le mois dernier d'un accord avec Bruxelles prévoyant une aide financière européenne de 3 milliards d'euros en échange d'un contrôle accru de ses frontières la Turquie a interpellé des milliers de candidats à l'exil.

«En engageant la Turquie comme gardienne de l'Europe dans la crise des réfugiés, l'UE risque d'ignorer et désormais d'encourager de graves violations des droits de l'homme», a déclaré John Dalhuisen, responsable d'Amnistie pour l'Europe et l'Asie centrale.

Agence France-Presse

ÉTAT DE DROIT

Le Parlement européen semonce la Hongrie

Strasbourg — Le Parlement européen a adopté mercredi une résolution demandant de surveiller les menaces pesant sur l'état de droit en Hongrie, sans toutefois réclamer de sanctions contre le gouvernement du premier ministre populiste, Viktor Orban.

La résolution, adoptée par 327 voix contre 293 (et 61 abstentions), a été adoptée lors du vote de deux paragraphes faisant référence à l'article 7 du traité de l'UE, qui autorise le Conseil européen à suspendre certains droits, comme le droit de vote, lorsqu'un État membre commet des «violations graves» des valeurs de l'Union.

Dans le texte adopté, les députés se disent «sérieusement préoccupés» par une série de mesures législatives adoptées ces derniers mois, notamment celles qui ont

rendu très difficile l'accès à une protection internationale pour les réfugiés, les migrants et les demandeurs d'asile et les ont arbitrairement assimilés à «des criminels». Les députés constatent que ces dernières mesures s'ajoutent à d'autres prises précédemment, contribuant à «une détérioration systémique dans la primauté du droit et les droits fondamentaux».

La résolution pointe également une «rhétorique xénophobe établissant un lien entre les migrants et les problèmes sociaux ou les risques pour la sécurité». Les parlementaires font part de leur inquiétude particulière pour les droits des minorités, comme les Roms et les juifs, ainsi que pour l'indépendance du système judiciaire.

Agence France-Presse

Les revanches de Sorrentino

Son film *Youth*, couronné meilleur film européen, prend l'affiche dans nos salles

ODILE TREMBLAY

Les deux derniers films du Napolitain Paolo Sorrentino, *La grande beauté* et *Youth*, ont subi la malédiction cannoise: rien au palmarès et plusieurs couacs critiques avant d'accéder aux plus hauts honneurs: l'Oscar du meilleur film en langue étrangère ainsi que le Golden Globe pour *La grande beauté* (*La grande bellezza* en France). Puis, ce prix du meilleur film européen coiffant *Youth* il y a quelques jours à Berlin, en plus de valoir au cinéaste italien le laurier du meilleur réalisateur et, à Michael Caine, celui du meilleur acteur. Grosses revanches pour celui qui se fait reprocher une esthétique fellinienne et une surenchère d'effets.

«L'Oscar a changé ma vie pour le meilleur, dit-il. Ça rend mon film suivant plus accessible. Mais le cinéma est d'abord un art ludique, et le film doit surtout me plaire.» Il ne tient pas à faire l'unanimité critique. D'ailleurs, a-t-il le choix d'accepter ou non ses détracteurs?

Son *Youth*, Sorrentino l'a tourné avec une distribution cinq étoiles dans l'hôtel suisse alpin qui inspira à Thomas Mann l'immortelle *Montagne magique*, mais nie toute référence à l'univers de l'écrivain suisse.

Youth est le second film en anglais du cinéaste d'*Il Divo*, après *It Must Be the Place* en 2011, road movie américain d'une ancienne rock star gothique mettant en scène Sean Penn, boudé quant à une distribution grand



Paolo Sorrentino recevant récemment le prix du meilleur film européen pour *Youth*, mettant en vedette Harvey Keitel et Michael Caine

écran en Amérique du Nord.

«Tourner en anglais, ce n'est pas nécessaire, mais c'est pratique, explique le cinéaste qui vise ainsi le large auditoire. Sinon, pour moi, filmer ici ou là ne fait aucune différence. L'important est de trouver la possibilité de la réalité.»

La grande nostalgie

Il vous dira que *Youth* est proche de *La grande beauté*, car les héros âgés remontent le cours de leur passé et voient ce qu'ils ont perdu: «C'est inévitable quand deux personnages d'un âge avancé dans un hôtel regardent les

gens passer et contemplent la jeunesse.»

Le cinéaste n'a que 45 ans, mais son œuvre est beaucoup axée sur la vieillesse et la nostalgie. Il n'était âgé que de 17 ans quand il perdit ses deux parents dans un accident. Ceci expliquant peut-être cela.

À Cannes, il avait évoqué cette obsession du temps qui passe, du temps qui reste. «*Youth* est un film optimiste, fait pour exorciser certaines de nos peurs. Les miennes, en tout cas. L'âge est une question d'attitude. Regarder vers l'avenir est la condition sine qua non

pour demeurer jeune.»

Dans *Youth*, deux vieux amis, créateurs aigris mais pleins d'ironie, l'un cinéaste (Harvey Keitel), l'autre, ancien compositeur et chef d'orchestre (Michael Caine), venus se reposer dans un hôtel de luxe, s'inventent un avenir, tout en croisant des gens, souvent artistes, dans le tourbillon de la vie. Le compositeur refuse de reprendre sa baguette, même pour jouer d'anciennes compositions devant la reine d'Angleterre, qui envoie un émissaire le relancer dans son établissement thermal. Ça ne l'empêche pas de jouer son concerto pour vaches dans les Alpes suisses.

«Les personnages secondaires sont des figures de poésie», précise Sorrentino. Ainsi, Jane Fonda en actrice sur le retour qui refuse un dernier rôle pour ce cinéaste qui la lança jadis: «Tes derniers films étaient de la merde, tu ne comprends plus le cinéma. Ta carrière est terminée», assène-t-elle au personnage de Harvey Keitel. Ou ce gros footballeur américain, inspiré de Maradona, qui, malgré sa canne et ses handicaps, joue avec une balle comme un dieu du stade.

Là où Sorrentino voulait faire un film opposé à *La grande beauté*, simple, sans le baroque de l'image, son *Youth* a hérité d'une complexité imprévue, qui s'est imposée à lui, sans le consulter. L'art a ses raisons.

Le Devoir

CINÉMA

Le temps qui reste

Le cinéaste français Jean-François Laguionie termine à Montréal le film d'animation *Louise en hiver*

FRANÇOIS LÉVESQUE

Lauréat d'une Palme d'or et d'un César, Jean-François Laguionie est une figure majeure du cinéma d'animation contemporain. Sorti en 2011, son film *Le tableau*, sur l'univers qui se développe dans une peinture inachevée, a reçu un accueil dithyrambique en France avant d'être distribué un peu partout dans le monde, dont ici. Pour son nouveau projet, le cinéaste a opté pour une coproduction entre la société française JPL Films et la maison Galilé/Unité centrale. Ceci expliquant cela, Jean-François Laguionie se trouve présentement à Montréal, où il termine la production dudit long métrage, *Louise en hiver*. *Le Devoir* l'a rencontré en exclusivité.

Une vieille dame

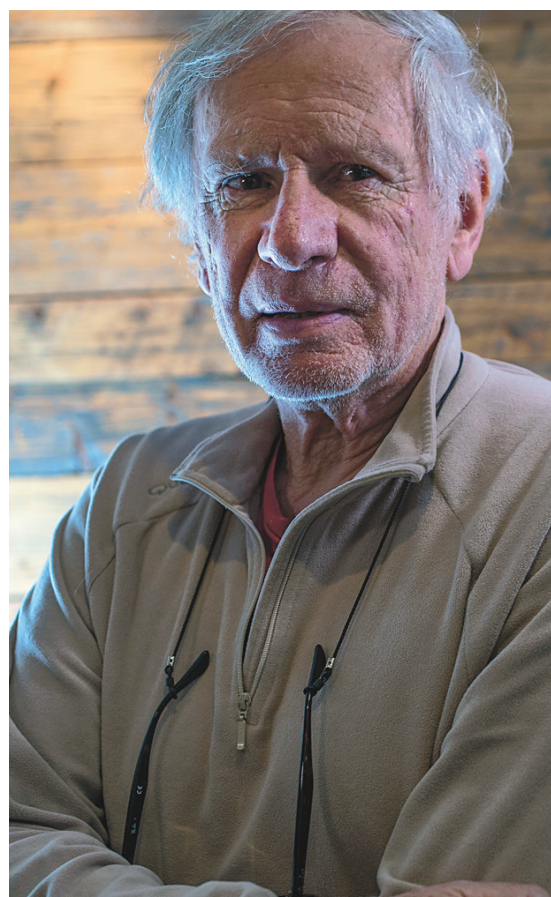
D'emblée, on s'enquiert de qui est cette Louise, et de ce qui lui arrive lors dudit hiver.

«*Louise est une vieille dame qui, comme tant de gens, est allée passer les grandes vacances dans une station balnéaire en Normandie. La fin de la saison venue, elle a raté le dernier train et, à son désarroi initial, elle constate que personne ne revient pour elle, qu'on l'a oubliée là. Elle se demande pourquoi on l'a abandonnée de la sorte. Et c'est ainsi qu'elle se retrouve dans ce lieu déserté à passer un hiver incertain, un hiver qui n'en est pas tout à fait un, comme celui qu'on connaît jusqu'à présent à Montréal, pour le compte*», relève Jean-François Laguionie, un écrivain et un dramaturge venu à l'animation un peu par accident, et qui a eu la chance inouïe d'apprendre les différentes techniques du métier au contact du maître Paul Grimault (*Le roi et l'oiseau*).

«*Louise en hiver, ce n'est pas un récit plein de péripéties, poursuit-il. Louise repense à sa jeunesse, comme dans un voyage intérieur. C'est davantage une méditation sur le temps qui passe. Or, justement, isolée qu'elle est, Louise a un peu l'impression que le temps s'est arrêté. Dans la gare, il y a cette immense horloge dépourvue d'aiguilles...*»

Le film avant le film

Il se trouve qu'à l'origine, il y a cette nouvelle écrite par Jean-François Laguionie, quelque part



Jean-François Laguionie, figure majeure du cinéma d'animation contemporain

au début des années 1980. Pendant la production de son précédent film, *Le tableau*, un contretemps est survenu, le forçant à stopper le travail.

«Des ennus du genre, il y en a toujours, et plutôt que de me jeter par la fenêtre chaque fois, j'essaie de développer un autre projet en attendant. C'est comme ça que je suis revenu à cette nouvelle, à ce personnage. J'ai une manière un peu spéciale de travailler. Je n'aime pas écrire un scénario comme tel; trop technique. J'écris plutôt une histoire. Je me suis aperçu au fil des projets que les producteurs

préfèrent lire cette forme-là, plus fluide.»

«Bref, j'ai l'histoire d'un côté, et de l'autre, j'ai ces grandes feuilles de papier sur lesquelles je dessine une série de petits croquis exécutés très rapidement. Par la suite, je prends chacun d'eux en photo, puis je les assemble, les monte, je mets de la musique, et à la fin de l'exercice, je dispose d'une maquette assez précise du film que je veux tourner. C'est presque un film en soi. Cette façon de faire est inhabituelle. C'est une manie qui m'est personnelle et qui me convient. Cette étape nécessite environ un an.»

Pour l'anecdote, *Louise en hiver* est en cours de production depuis trois ans.

Les vrais acteurs

Pendant qu'on discute dans un bureau lumineux, un essaim d'animateurs s'active devant des ordinateurs dans un local voisin.

«Ce sont eux, les vrais acteurs du film», estime Jean-François Laguionie, qui confie du même souffle avoir longtemps considéré avec méfiance l'animation 3D.

«Les premières années, la facture me paraissait trop froide, mais depuis, les logiciels se sont considérablement perfectionnés, et il est désormais possible d'obtenir des résultats très raffinés par l'ajout de différents filtres, notamment. La technique du 3D aplati, qui est celle utilisée pour *Louise en hiver*, me plaît particulièrement.»

Pour autant, l'animation dite traditionnelle n'est pas absente du film. Jean-François Laguionie a dessiné lui-même les décors, une première en trente ans.

«Pour mes premiers films, *La traversée de l'Atlantique à la rame* (1978) et *Gwen ou le Livre des sables* (1985), j'ai tout fait tout seul ou presque. Par la suite, j'ai eu l'occasion de collaborer avec de formidables décorateurs. Ces collaborations enrichissent les films. Mais là, ça me démangeait. J'avais envie de reprendre mes pinceaux.»

En reprenant aujourd'hui une approche qu'il privilégiait hier, Jean-François Laguionie ne se met-il pas au diapason de son héroïne, dont le présent se conjugue au passé? L'art d'arrêter la marche du temps...

Le Devoir

Deux ententes à La Presse

STÉPHANE BAILLARGEON

Les journalistes de *La Presse* acceptent des réformes négociées concernant un plan de départs volontaires et une réorganisation des horaires de travail. Les modifications à la convention collective, définies par des lettres d'entente, ont été entérinées mercredi midi lors d'un scrutin secret conclu par un compte favorable de neuf contre un (87%).

«Les ententes ont soulevé des débats, nous avons eu de bonnes explications et nous sommes contents que le résultat soit accepté par nos membres», dit au *Devoir* le journaliste Charles Côté, président du Syndicat des travailleurs de l'information de *La Presse* (STIP).

Voici le détail des mutations:

Départs. Les indemnités sont offertes à tous. Les employés qui se prévaudraient de la mesure recevraient trois semaines de compensation salariale pour chaque année d'ancienneté au sein de l'entreprise, jusqu'à l'équivalent maximum d'un an de salaire. Le nombre de départs souhaités n'est pas fixé. «On ne croit pas qu'un grand nombre de personnes acceptera l'offre», dit le président Côté. Si l'employeur avait voulu réduire les effectifs, il aurait fallu prévoir de plus grandes indemnités. Nous en concluons qu'il trouve les effectifs actuels convenables.»

Horaires. Il ne s'agit pas de revoir les tâches. L'objectif est de faire en sorte que davantage d'employés travaillent le mercredi, le jeudi et le vendredi, quand le média se retrouve en plus forte demande de main-d'œuvre. «Ça veut dire qu'un bon nombre de personnes affectées à la production de *La Presse+* va travailler sur quatre jours plutôt que cinq, pour 35 heures par semaine», explique M. Côté.

Abandon du papier

La Presse abandonnera le papier en semaine dans quelques jours, le 1^{er} janvier 2016, pour se concentrer sur *La Presse+*, version tablette.

Par ailleurs, deux postes permanents de pupitreurs viennent d'être créés. Selon l'entente collective, le média peut toujours faire appel à une vingtaine de surnuméraires pour les remplacements. Fin septembre, près de 160 postes ont été éliminés dans l'entreprise, dont une quarantaine à la salle de rédaction.

Le Devoir



Le p'tit bonheur. Moi, mes souliers... 65 ans plus tard, comment l'œuvre de Félix Leclerc peut-elle éclairer la complexité de notre présent? Découvrez-le en passant tout un hiver avec Félix Leclerc, une série inédite qui explore les enjeux sociaux, politiques et culturels du Québec contemporain tout en faisant un clin d'œil à l'artiste.

LE DEVOIR
LIBRE DE PENSER

CULTURE

RC Acadie congédie un panelliste qui a rectifié une imprécision

STÉPHANE BAILLARGEON

Radio-Canada (RC) a la mèche courte et la dent longue. En Acadie, un journaliste a perdu son poste de panelliste à la télé publique parce qu'il a osé corriger sur son propre média en ligne des erreurs factuelles diffusées sur le site radio-canada.ca.

Ce congédiement dans les Maritimes est aussi exceptionnel qu'étonnant. Osons un parallèle pour mieux cerner l'enjeu. Toute chose étant égale, c'est un peu comme si Yves Boisvert était remercié comme collaborateur de l'émission *Gravel le matin* parce qu'il aurait publié dans *La Presse* un texte corrigeant les erreurs apparentes d'un reportage de RC.

Reprenons. L'histoire remonte au début du mois de novembre. Elle concerne Pascal Raiche-Nogue, chef de bureau aux affaires publiques d'Acadie Nouvelle. Depuis deux ans, chaque vendredi, il collaborait à un panel de dix à quinze minutes de l'émission *L'heure de pointe Acadie* traitant de l'actualité hebdomadaire.

Le jeudi 5 novembre, au lendemain d'échanges téléphoniques et de courriels avec la réalisatrice de l'émission du vendredi, il a reçu un appel de Philippe Ricard, chef de l'information d'ICI Acadie, lui signifiant son congédiement.

Le patron aurait indiqué son mécontentement à la suite de la diffusion, le mardi 3 novembre, d'un article de M. Raiche-Nogue sur le site d'Acadie Nouvelle. Le sujet: la faillite et la liquidation par étape des biens de Coop Atlantique, géante des Maritimes. L'article corrigeait de vraisemblables erreurs diffusées plus tôt le même jour par RC.

« J'ai été vraiment surpris par mon congédiement, dit Pascal Raiche-Nogue au *Devoir*. J'avais de la difficulté à comprendre pourquoi RC voyait mon article comme une attaque. On m'a expliqué que j'étais allé trop loin en publiant sur notre site ce rectificatif. »

Correctifs

Dans son texte, ICI Radio-Canada.ca présentait comme



PASCAL RAICHE-NOGUE
Pascal Raiche-Nogue, chef de bureau aux affaires publiques d'Acadie Nouvelle

une « exclusivité » la cessation « la semaine suivante » de toutes les activités de Coop Atlantique. Après vérification auprès de la compagnie, Pascal Raiche-Nogue titrait que « *Coop Atlantique mourra, mais pas la semaine prochaine* ». Son amorce corrigeait « *ce qu'a rapporté RC* », expliquant que les activités ne cesseraient pas « *avant le début de 2016* ».

Des correctifs ont ensuite été apportés sur le site Web de RC et à son *Téléjournal*, preuve, selon M. Raiche-Nogue, qu'il avait raison. L'Acadie Nouvelle a cité ces ajustements factuels des plateformes radio-canadiennes.

« *Je n'ai pas nommé le journaliste, j'ai juste mis les choses au clair sur un joueur important du monde coopératif qui a son siège social à Moncton*, dit-il. *Il y avait encore une trentaine de personnes dans les installations pour poursuivre le démantèlement. C'était important pour eux aussi de recevoir l'heure juste.* »

Soupe au lait?

Le chef de l'info, M. Ricard, a refusé de commenter cette histoire. Le grand patron de RC Acadie, Richard Simoens, a par contre expliqué la décision de l'institution médiatique.

« *M. Raiche-Nogue nous reproche des erreurs factuelles et il n'y en a pas*, dit-il. *Nous avons retiré l'appellation d'exclusivité. Et en fin de compte, c'est une question de délais. Pour la Coop Atlantique, en somme, c'est terminé. Il n'y a plus rien, mais c'est clair qu'il y a encore des gens pour conclure l'histoire.* »

M. Simoens voit dans ce cas un manque de professionnalisme. « *Je n'ai jamais vu ça, qu'un journaliste critique publiquement un autre journaliste de cette façon. Quand on choisit des collaborateurs, c'est avec une relation de confiance, de respect et de compétence. Quand un de ces éléments ne fonctionne plus ou fait défaut, on doit prendre des décisions. Dans ce cas-ci, on a donc décidé de mettre fin [à la collaboration].* »

N'est-ce pas tout de même soupe au lait de la part d'un grand média de ne pas souffrir de reproches? « *La journaliste qui a sorti l'histoire collabore à la même émission que M. Raiche-Nogue*, répond le directeur. *Il y avait un malaise au sein de l'équipe. Il surréagit par rapport à une histoire. Il n'y avait pas lieu de critiquer à ce point-là. [...] Si vous pensez que c'est soupe au lait, vous avez le droit de trouver ça.* »

Le travailleur chassé précise qu'il n'est ni aigri ni rancunier. Il ajoute que sa femme comme son père travaillent à RC et qu'il a assisté au *party* de fin d'année des employés du diffuseur. En plus, celui qui l'a congédié, Philippe Ricard, « *est et reste un bon ami* », précise-t-il.

Le Devoir



Anna Chedid en spectacle au Festival de Bourges plus tôt cette année

GUILLAUME SOUVANT AGENCE FRANCE-PRESSE

LES CINQ MEILLEURS DISQUES FRANCOPHONES D'AILLEURS

La championne, c'est -NACH-, et puis na!

SYLVAIN CORMIER

Au spectacle de la famille Chedid aux Francos, c'est elle, Anna, qui a fait lever Wilfrid jusqu'au dernier balcon, encore plus que fréro Mattheu. On était venu pour retrouver -M-, on a trouvé -NACH-. Belle surprise, mais surprise à moitié: on s'était déjà entichés de son premier album. Dans cette année dont on se souviendra comme celle des assassins de la musique et de ceux qui l'aiment, il fait bon constater que la chanson n'arrête jamais de réjouir, nourrir, surprendre. La pop sans âge d'un William Sheller, le rock'n'roll incroyable d'un Johnny, les mélodies qui soignent La Grande Sophie, les 50 teintes du désir selon les Brigitte, tout est encore possible. Chantons!

1. -NACH-, Anna Chedid. Nach comme dans anNACHedid, les lettres au milieu d'Anna Chedid. Quand on a un frère célèbre qui met son initiale de prénom entre tirets, on a bien le droit à l'invention. Et quand on est dans cette famille où ça écrit et chante depuis mère-

grand, on passe par le théâtre et on aboutit fatalement à la chanson. Et on offre sans se gêner un premier album avec des mélodies sensuelles, de la pop variée sans virer variétés, et l'expression efficace et juste pour parler de la vie qui vibre. Enfant Chedid mais d'allégeance Catherine Ringer, -NACH- émeut autant qu'elle fait danser, et ça, franchement, c'est rare autant qu'épatant.

2. Stylus, William Sheller. Il a tâté de tout, l'ancien orchestrateur de Barbara, mais c'est quand il revient à sa forme de base, sa sorte de chanson pop élégantissime, quand il s'accompagne au piano et s'entoure d'un quatuor à cordes, que William Sheller touche à ce qu'il y a de plus beau en lui. En une petite trentaine de discrètes et précises minutes, le tisserand ourle une petite courtépoinde de mélodies qui recompose l'essentiel de ses quatre décennies d'artisanat chansonnier. Ça s'écoute comme il le dit dans *Une belle journée*: « *Ça suffirait parfois pour qu'au-delà des illusions / On puisse se dire y a de bons moments quand même...* »

3. De l'amour, Johnny Hallyday. Quand il pousse le refrain avec la voix qu'il a, à plus forte raison quand on lui fournit de vrais refrains à pousser, comme par tout sur ce 50^e album studio, je suis à genoux, les bras en croix. Tout me sou- lève parce que c'est lui, mais aussi parce que la musique suit, en rockabilly, en blues et en ballades panoramiques signées Yodelice, avec des paroles de qualité. Notre héros parle même de nous, ses fans, avec envie (dans les mots de Vincent Delerm): « *Ces briquets, ces allumettes / Je ne les ai pas allumés* ». Que vouloir de plus? De l'amour. On en a. Façon Johnny. De l'amouuuuuu.

4. Nos histoires, La Grande Sophie. Elle est forte, La Grande Sophie, et on sait depuis six albums et bien des visites chez nous, elle nous donne du courage, du souffle. Mais elle n'a jamais été aussi forte qu'en osant aborder de front ce qui ne va pas, ne va plus. Dans sa vie, dans les nôtres. Se raconter,

nous raconter: un véritable inventaire du mal-être. Ce disque est une nuit blanche où l'on marche sans autre but que d'avancer, aux rythmes obsédants, à la sensibilité pop néanmoins. Entendre Sophie Hurlaux avec Jeanne Cherhal au piano dans *Tu dors*, c'est constater que la vérité grandit, même quand on est déjà grande.

5. À bouche que veux-tu, Brigitte. Quelque 200 000 exemplaires d'*Et vous, tu m'aimes?* plus tard, Aurélie Saada et Sylvie Hoarau ont été encore plus loin dans la jouissance de l'expérience commune, à travers ce deuxième album au titre goulu. A les entendre harmoniser, modulations encore plus collées serrées qu'avant, on les croirait dans une seule robe extrêmement moulante, sorte de déesse à deux têtes. Disque de tous les désirs et désillusions, de l'amour sous tous angles et variantes: quand on est les Brigitte, on a les coudées franches et les lèvres bien humectées.

Le Devoir

CANAUX	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit	
SRC	Le Téléjournal 18 h		30 vies	Infoman	Les dieux de la danse / Le gala		Enquête		Le Téléjournal		Marina Orsini		Entrée principale 0h05 POUR TOUJOURS	
TVA	17h55 TVA nouvelles	Le Tricheur / Noël	Signé M des fêtes	HATCHI (2009)	avec Joan Allen, Sarah Roemer, Richard Gere.		Les beaux Noëls		TVA nouvelles	22h35 Denis Lévesque		23h35 Signé M		
TQ	Les chroniques de Zorro	MADAGASCAR (V.F.) (2005)			BIENVENUE A PLEASANTVILLE (1998) avec Tobey Maguire, Joan Allen, Reese Witherspoon.				22h15 ET SI C'ÉTAIT VRAI (2005) avec Mark Ruffalo, Donal Logue, Reese Witherspoon.				23h55 PAULINE D...	
V	Atomes crochus	Un souper presque parfait			LES ONDES DE NOËL (2014) avec Tilky Montgomery Jones, Maureen McCormick, Haylie Duff.				En mode Sauvail	22h50 Ménage à trois / Rodger Brulotte			Voyance direct	
RDI	RDI économie		24/60		Les grands reportages		Le Téléjournal		RDI économie		24/60		Grands rep.	
TV5	17h50 Champi...	Journal FR	Le retour des caméléons		Une femme parmi les rennes		Apocalypse: Staline		Tabus et interdits / Suède		TV5 le journal	23h40 Attaques de requins		
D	Transports	ClubCinq	Contact animal		Légendes Urbaines		Mon enfant, son fantôme		Crimes sur le vif		Les secrets de la Bible		Enchères: NY	
VIE	Bord de mer	Décore ta vie	Quei âge	Design V.I.P.	Velette Inc. / Caroline Néron		Ex au défilé		Velettes sapin Velettes sapin		Pro mesure	Colin et Justin	Aimer à mort	
MIX	L'arbitre	Taxi payant	Med	Big Bang	24 heures / Janis Joplin		Charmed		Présentation Musimax		Souper parfait	Souper parfait	Inspiration Top	
VRAX-TV	VRAX la vie	Le Studio	Med	Big Bang	Filles fauchées New Girl		Code F.	3 célibataires	Jane l'immaculée		Code F.	Big Bang	Hors d'ondes	
RDS	17h00 Le 5 à 7	Hockey 360°			LNH Hockey / Kings de Los Angeles c. Canadiens de Montréal (D)				L'antichambre (D)		Vers la classique		Canadien	
HISTORIA	Profession: brocanteur		Fièvre encans		Fous bolides	Fous bolides	L'encan		FantomWorks		Armes qui ont changé		Planches pieds	
ARTV	Les belles histoires	PaparaGilles	Catherine		Le temps d'une paix		21h45 ARTV		Marc Hervieux, concert intime		Pour l'amour du country		Dre Grey	
EXPLORA	A la rescousse du mustang	Vert d'envie!	Animo		Miracles de la nature		Le monde de demain		Les chars des pharaons		Stan Lee et les super-humains		Gène guerrier	
SERIES-	C.S.I.: Les experts	La Reine			Une femme exemplaire		Secrétaire d'Etat / Tamerlane		Les mystères de Laura		Scandale / Femmes libérées		Emily Owens	
Z. SAVOIR	Passé/Casse	Pros du ticket			L'entrepôt 13 / Dédoublements		Les Messagers		Sleepy Hollow		Danseuses	Skin wars: sauver sa peau		
EVASION	17h00 Univers	En panne			Au coeur du cinéma québécois		Soirs des grands		Le Devoir de débattre		Recherche	Show Business	Quartier Latin	
TFO	Dans tes yeux	Prêt à partir			50 façons de tuer sa		Soleil tout inclus Partie 2 de 2		Le cuisinier rebelle prend l'air		Echappée gourmande		50 façons tuer	
Cinépop	17h55 LE RING (2008) Julianne				19h25 EASY RIDER (V.F.) (1969) Peter Fonda.		JASON ET LES ARGONAUTES (1963)		Fanny Ardant. Kryjowka		22h45 LE COMBAT DU LIEUTENANT HART (2002) Colin Farrell.		Flip	
Sécran	17h40 DUFF (V.F.) (2015)				19h25 LES COMBATTANTS (2014) Adèle Haenel.		Marche à l'ombre		21h55 LIENS DE SANG (2013) Marion Cotillard.				Cinéma	
Planète	Aux origines...				Aux origines...		The War / Des choix cruels		Echappées belles / Brésil - Rio		Des élans en cavale			
MATV	Libre-service	Montréalité			Mosaïque	Laboratoire	Fantasia...tout court		Premières vues		Studio direct	La face caché	Libre-service	
CBC	CBCNews	The Exchange			GET SANTA (2014) avec Rafe Spall, Jim Broadbent.		Shrek the Halls		CBC News: The National		CBCNews	Coronation St.	Rick Mercer	
CTV (Mont)	CTV News Montreal	eTalk			The Big Bang	Prep and Lan	THE NIGHTMARE BEFORE CHRISTMAS (1993)		CTV National		CTV National	News Montreal	0h05 Daily S.	
GBL	17h30 News	Global National			Canada's Walk of Fame		Modern Family	Barbara Walters	News Final		News Final	23h35 Stephen Colbert		
ABC	News at 6	World News			Prep & Land	Prep and Lan	2 Broke Girls		News at 11		News at 11	23h35 Jimmy Kimmel Live		
CBS	Channel 3 News at Six	Evening News			The Big Bang	Life in Pieces	Running Wild With Bear Grylls		Ch. 3 News		23h35 Stephen Colbert			
NBC	NC5 at 6 p.m.	NBC News			How Murray Saved Christmas		The Doctor Blake Mysteries		News 5 at 11		23h35 The Tonight Show			
PBS (33)	PBS NewsHour				Lidia Celebrates America		The Doctor Blake Mysteries		Business		Charlie Rose			
PBS (57)	News America	Business			Best of Mountain Lake PBS				World News		Charlie Rose			
UNIS	Pense vite!	Cracks du lab			EnCouleurs	20h35 Bleu	Ma caravane au Canada		Oiseaux		Pense vite!		A. Hitchcock	
HBO	17h45 Season	18h40 Get On			RockIcon	RockIcon	Game of Thrones		GOING CLEAR: SCIENTOLOGY & THE PRIS...		GOING CLEAR: SCIENTOLOGY & THE PRIS...		Mort service	
AddikTV	Les infiltrés / Avocats				Il était une fois / Le Crocodile		Homicides aux Everglades		ASSAUT SUR WALL STREET (2012) Dominic Purcell.				Mort service	
TVA Sports	17h00 TVA sp.	Perfection			Dans l'enclave	Décompte LNH	LNF Football / Buccaneers de Tampa Bay c. Rams de St. Louis (D)		Le TVA sports		D.Morissette			
	12/17	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

À LA TÉLÉ

Nos choix ce soir

L'ÉCOLE DOULOUREUSE
En France, 10% des élèves se disent harcelés à l'école. C'est ce que statue d'entrée de jeu *Souffre-douleurs*, ils se manifestent, un documentaire manifeste tourné dans un collège de Paris. Par le témoignage à visage découvert de parents et d'élèves, ce film dérangeant expose l'ampleur que peut prendre le harcèlement en classe (et désormais en ligne), qui va jusqu'à pousser certains adolescents au suicide.
Les grands reportages, RDI, 20 h

APRÈS PARIS
Deux semaines après les attentats de Paris, le réalisateur Georges Amar a rencontré Lydia, une Française d'origine kabyle qui a perdu deux amis dans le drame. Dans *C'était le 13 novembre*, la caméra observe ses rencontres avec différentes figures pour « *mettre les événements en perspective* », dont l'écrivain Tahar Ben Jelloun et des pompiers arrivés les premiers au Bataclan. Un œil humain sur l'inhumain.
Enquête, ICI Radio-Canada, 21 h

Geneviève Tremblay

CULTURE

Sur les pas de l'Autre

ODILE TREMBLAY



J'ignore si l'art peut changer le monde, mais je le sais souvent seul capable de nous faire pénétrer l'esprit de l'Autre. Cet Autre qu'on aurait tendance à réduire, à comprimer, à « passer sans le voir », comme chanterait Trenet. Les voyages aident aussi.

Moins on le saisit, cet Autre-là, plus on a besoin de réclamer aux œuvres et aux rencontres leurs portes ouvertes sur son inconnu. Les bulletins d'information n'aident guère. Tout n'y est qu'images-chocs et que propos tronqués. Les nuances se fauflent ailleurs, dans le dialogue, dans la lecture, devant des films aussi, sésame vers le vertige des intériorités.

J'arrive de Marrakech, du monde de l'islam si souvent foulé, toutes frontières confondues. Et à l'heure où l'Occident pose un jugement dur tissé d'amalgames sur les sociétés musulmanes, je vis le privilège de me frotter à ces cultures complexes, secouant les préjugés que les récents carnages m'ont malgré moi recollé dessus.

Ils craignent là-bas l'islamisme autant que nous. Davantage, car comme me demandait une Marocaine européenne: « En tant que bougnoule francophone, où puis-je marcher librement? » Ni au Maroc ni à Paris. Elle garde la nostalgie d'un Québec jadis arpenté. Je lui explique: chez nous aussi, les gens ont peur.

« L'avenir paraît si sombre, soupire-t-elle. Qu'est-ce qu'on va payer! Ce n'est pas l'islam, c'est le désespoir, la perte de sens qui animent ces jeunes djihadistes-là. Comment les arrêter? Cette troisième guerre mondiale n'oppose pas des terroristes, mais des idéologies. »

Poésie maghrébine

En Tunisie, frappé en 2015 par trop d'attentats, le tourisme est moribond. Même au Maroc, monarchie plutôt stable, l'infinie variété de ses paysages, de son artisanat et de son architecture n'y change rien: jamais n'a-t-on connu de saison hôtelière plus creuse que ce début d'hiver en mal d'étrangers, assurent les journaux locaux. Les marchands s'en plaignent, exhibent des goussets vides. Pas de dirhams.

Un jeune homme au souk des teinturiers, où les ballots de laine surplombent la terre battue, me lance: « Nous sommes tous pareils, n'est-ce pas? » Il en doute. Je lui serre les deux mains pour le rassurer. Et comment l'en convaincre? Sa djellaba effilochée assure qu'il manque de tout.

J'aime Marrakech et sa médina, ses souks des profondeurs — vrais étals du Moyen Âge où les artisans martèlent le fer ou le cuir — les cigognes nichées sur les murailles du vieux palais saadien El Badi, sa place Jemaa al Fna, cirque à ciel ouvert qui palpite comme le cœur du monde. Rendue à ses habitants, vidée de touristes, si pauvre et vivante, cette place-là.

Dans un cercle, un conteur berbère aux yeux de feu psalmodie une histoire qui tient l'auditoire cloué. La nuit enveloppe les passants comme un burnous noir.

En culture de tradition orale vivace, analphabète oblige: cette poésie maghrébine. Mes habitudes de lire à l'étranger les auteurs du pays m'accrochent à son souffle: « Que peut un conteur ruiné par la pleine lune qui le cambriole sans vergogne? » demande le « goncourtisé » Tahar ben Jelloun dans *L'enfant de sable*.

J'ai traîné son roman là-bas. Quelques pages le soir et c'est l'envoûtement. « Entre vous et moi, une longue absence, un désert où j'ai erré, une mosquée où j'ai vécu, une terrasse où j'ai lu et écrit, une tombe où j'ai dormi. » Plus loin, son héros halluciné évoque ses mirages: « Les personnages que je croyais inventer surgissaient sur ma route, m'interpellaient et me demandaient des comptes. J'étais pris au piège de mon propre délire. »

Il nous prévient, Tahar ben Jelloun: « La violence de mon pays est aussi dans ces yeux fermés, dans ces regards détournés, dans ces silences faits plus de résignation que d'indifférence. »

Comme partout, au fait.

La fabrique aux djihadistes

Au retour dans l'avion, me voici plongée dans un autre roman sorti de mon sac, signé par un jeune auteur marocain: Abdellah Taïa. *Infidèles*, publié en 2012, n'est pas sans liens avec *L'enfant de sable*. Même errance sur stations d'épreuves. Cette fois, à partir d'une mère prostituée, d'opprobre subi, de tortures dans les prisons marocaines; des profils islamistes se dessinent.

Comment fabrique-t-on un terroriste? s'est demandé l'écrivain. Il répond par des interrogations qui ne justifient pas les crimes, mais tendent à l'Occident le miroir du colonialisme et de la mondialisation — ces machines à broyer les différences culturelles — et aux régimes en place celui de leurs tyrannies: « Qui nous a amenés jusque-là, à cette déchéance, à ce malheur, à cette négation de nous-mêmes, à cet aveuglement contagieux? » demande-t-il. Qui empêche nos âmes de voler et d'écrire une autre histoire avec un nouveau message? Qui nous bloque, nous pétrifie et nous dénie le droit d'être ce que nous sommes à l'origine: des hommes debout? » Et souffle le vent du désert sur ses questionnements...



VIVIANA CANGIALOSI

Avec *Bianco su Bianco*, la troupe de Daniele Finzi Pasca reprend le chemin du théâtre de l'intime.

CIRQUE

La compagnie Finzi Pasca se refait une intimité à l'Outremont

CAROLINE MONTPETIT

Entre un opéra et une mégaproduction pour le Cirque du Soleil, après des représentations d'ouverture aux Olympiques et aux Paralympiques, la troupe de Daniele Finzi Pasca reprend, le temps d'un soir à Montréal, le chemin du théâtre de l'intime. *Bianco su Bianco*, qui prend l'affiche à Montréal, propose en effet une histoire d'amour entre deux jeunes issus de familles chaotiques.

Après deux cérémonies olympiques, la troupe avait en effet besoin de retrouver « la simplicité, qui est la racine de notre théâtre », dit Daniele Finzi Pasca joint en entrevue à Lugano, sa ville d'origine.

« C'est l'histoire d'une jeune qui parle un peu de violence », dit Daniele Finzi Pasca. En italien, *bianco su bianco* veut dire « blanc sur blanc ». Pour Finzi Pasca, le titre évoque le thème de la mémoire, qui disparaît sans disparaître tout à fait, comme une page sur laquelle on aurait écrit avec de l'encre transparente, une histoire enfouie au fond de nous-mêmes. Finzi Pasca a eu l'idée de cette histoire en observant des jeunes gens de sa ville natale de Lugano, en Italie. « Plutôt qu'une relation entre le cirque et le

théâtre, *Bianco su Bianco* est une relation entre le grand et le petit », dit Finzi Pasca.

« L'histoire est jouée par deux artistes que j'aime beaucoup », ajoute-t-il. Helena Bittencourt est originaire de Rio de Janeiro, au Brésil, et Goos Meeuwse est néerlandais. « Ce sont des compagnons de voyage depuis longtemps. »

Le théâtre à la base

Lorsqu'on lui demande s'il a l'impression que le cirque emprunte de plus en plus au théâtre, en utilisant le dialogue par exemple, Finzi Pasca répond qu'il a toujours été un homme de théâtre. « Je viens d'une formation totalement théâtrale », dit-il. Et le théâtre est toujours à la base des productions de la compagnie, même si « plusieurs d'entre nous ont une formation acrobatique ».

« En tant que gens de théâtre, nous avons développé un langage de l'acrobatie. » *Bianco su Bianco* sera joué en français à Montréal, après avoir été joué en italien, en anglais et en espagnol.

Julie Hamelin, la femme de Daniele Finzi Pasca et la codirectrice de la compagnie, est québécoise. « Nous sommes cinq et nous travaillons ensemble depuis des années », dit Finzi Pasca.

« Notre vie tourne autour de certains rêves », dit Finzi Pasca, au sujet de sa relation de création avec Julie Hamelin. « On a des idées parfois avant d'aller se coucher. On prend des notes. Notre troupe est comme notre famille. On est très complémentaires. Julie comprend certaines choses. Elle a la capacité de rendre possibles des rencontres, et de faire qu'à travers des rencontres, on puisse concrétiser des idées. Je suis plutôt celui qui a des intuitions. »

Daniele Finzi Pasca ne s'en cache pas, il aime retrouver la simplicité d'un spectacle intime, comme celui qu'on verra dans la salle de l'Outremont. Sa compagnie ne s'est-elle pas donné pour mission d'approfondir « le théâtre de la caresse, une technique du geste invisible et de la légèreté »?

« La simplicité nécessite une rigueur et une justesse très particulières, dit-il. C'est comme naviguer sur la mer avec un petit bateau plutôt qu'avec un transatlantique. »

Le Devoir

BIANCO SU BIANCO
De la compagnie Finzi Pasca
Théâtre Outremont
Le 18 décembre 2015 à 20 h

Renaud-Bray de retour à la Table du livre

Blaise Renaud, p.-d.g de la chaîne de librairies Renaud-Bray et désormais propriétaire de la chaîne Archambault, a rejoint la Table de concertation du livre. Il devient le représentant des chaînes au sein de cet organisme qui rassemble depuis 2002 les associations professionnelles nationales représentant tous les secteurs du livre. Depuis quelques années, Renaud-Bray ne participait pas aux discussions de la Table. « Renaud-Bray a toujours exprimé son intérêt de se joindre à la Table de concertation, et envers les avantages qu'elle y voyait pour l'ensemble des intervenants, a indiqué Blaise Renaud au Devoir. Ce sont les membres de la Table qui lui refusaient un siège, arguant qu'un seul représentant des chaînes était admis, et qu'un cadre d'Archambault siégeait déjà. » C'est la récente transaction d'acquisition d'Archambault qui permet donc ce retour, vu très positivement par le milieu. Selon des sources, lors de la dernière rencontre, M. Renaud a pris la parole le premier, pour dire: « Je suis ici pour corriger une légende urbaine, celle qui dit que je n'aime pas la loi 51. »

Le Devoir

Monia Chokri et Fabien Cloutier dans *Les affamés*

La Maison de prod a annoncé mercredi que Monia Chokri et Fabien Cloutier pourfendront les zombies dans *Les affamés* de Robin Aubert (*Saints-Martyrs-des-Damnés*, *À quelle heure le train pour nulle part?* et *À l'origine d'un cri*). Ce drame d'horreur, dont le tournage aura lieu à l'été 2016 dans la région des Bois-Francs, met en scène des villageois devant fuir dans la forêt après que certains habitants de leur village eurent attaqué leur entourage. Produit par Stéphanie Morissette pour La Mai-

son de prod et distribué par Les Films Christal, *Les affamés* mettra également en vedette Micheline Lanctôt, Paule Baillargeon, Brigitte Poupart, Patrick Hivon et Robert Brouillette. Trois capsules vidéo réalisées par Aubert peuvent être vues sur YouTube à bit.ly/1NTWuGO.

Le Devoir

Remise des Prix en métiers d'art

Les Prix d'excellence en métiers d'art ont été remis le mercredi 16 décembre au Salon des métiers d'art de Montréal. Le prix Jean-Marie-Gauvreau, une bourse de 10 000\$, a été remis aux vriers Marie-Hélène Beaulieu et Sébastien Duchange (Sebomari, loft 1103 B). Le prix Hommage pour une carrière exceptionnelle en métiers d'art a été remis à la relieuse d'art Lorraine Choquet. La bourse de carrière pour les artistes en métiers d'art du CALQ, dotée d'un montant de 60 000\$ et destinée à soutenir le projet d'un créateur possédant plus de 20 ans de pratique professionnelle, a été décernée à Odette Drapeau, artiste en reliure d'art. Plusieurs autres prix ont été décernés.

Le Devoir



MARCO BORGGREVE

D Lire aussi: Le compte rendu de l'Oratorio de Noël de Bach à la Maison symphonique. Sur l'application tablette et le site Web du Devoir.

Hommage à Vienne

Le plus séduisant
CONCERT DU NOUVEL AN

Orchestre Strauss de Montréal
Christoph Campestrini, chef (Vienne)
Karina Gauvin, soprano (Montréal)
Tilmann Unger, ténor (Munich)

Participation du Europaballett,
Champions internationaux
de danse sociale

1 janvier, 14h30
Salle Wilfrid-Pelletier

3 janvier, 14h30
Grand Théâtre de Québec
418-643-8131 • grandtheatre.qc.ca

placedesarts.com • 514-842-2112 / 1 866-842-2112